Forêts Canada Forestry Canada

# Le Canada, la foresterie et la FAO

W.R. Clark

Rapport d'information PI-X-90F
Institut forestier national de Petawawa

## INSTITUT FORESTIER NATIONAL DE PETAWAWA

Le mandat de l'Institut forestier national de Petawawa, comme celui des autres établissements de Forêts Canada, est de promouvoir une meilleure gestion et une utilisation plus rationnelle des ressources forestières du Canada, pour le bien économique et social de tous les Canadiens. Les objectifs des activités des programmes menés à l'Institut appuient ce mandat à travers la découverte, le développement, la démonstration, l'application et le transfert des innovations. En tant qu'institut national, il doit s'attacher à des problèmes qui débordent le cadre régional ou qui nécessitent des compétences particulières de même qu'un équipement non disponible aux installations régionales de Forêts Canada. La plupart du temps, les recherches sont effectuées en étroite collaboration avec le personnel des centres régionaux, des services forestiers des provinces et de l'industrie forestière.

Les travaux de recherche et les services techniques de l'Institut sont regroupés autour de cinq principales activités:

GÉNÉTIQUE FORESTIÈRE ET BIOTECHNOLOGIE — Ce programme encadre des études sur la génétique forestière, la microbiologie, la micropropagation, la génétique moléculaire et la recherche sur les semences. Il comprend également les services à là clientèle et la banque de semences du Centre national de semences forestières. Lié à plusieurs organismes internationaux, ce centre existe depuis longtemps.

SYSTÈMES D'AMÉNAGEMENT FORESTIER — Ce programme intègre en recherche et développement des opérations concernant les incendies de forêt, la télédétection, la météorologie, la modélisation, la croissance, la récolte et le RIMA. Il permet ainsi l'élaboration et la démonstration de systèmes d'aménagement forestier.

STATISTIQUES NATIONALES SUR LES RESSOURCES FORESTIÈRES — Ce programme fournit les renseignements biologiques, techniques et socio-économiques sur les ressources forestières du Canada. Il vise le développement des bases de données et l'établissement de nouveaux logiciels et bases de données pour aider à l'élaboration des politiques forestières. Le Programme d'inventaire forestier recueille l'information sur les forêts au niveau national, maintient le Système sur les ressources forestières canadiennes et prépare l'inventaire des forêts du Canada.

COMMUNICATIONS — Ce programme regroupe les services offerts par la bibliothèque, les travaux touchant la sensibilisation du public, les renseignements, la rédaction-révision et les publications. L'Institut reçoit plus de 20 000 visiteurs chaque année. Le Centre d'accueil, des visites autoguidées et un programme éducatif complet sont ouverts à tous. C'est à l'IFNP que l'on trouve l'entrepôt et le centre de distribution national de toutes les publications scientifiques de Forêts Canada.

LA FORÊT EXPÉRIMENTALE — Outre des peuplements naturels où l'on applique divers traitements dans le cadre des plans de recherche en sylviculture, la Forêt de Petawawa, mesurant 100 $km^2$, comprend de vastes superficies de plantations âgées de plus de 60 ans. Les plantations expérimentales livrent des données sur la croissance et la récolte à la suite des expériences de culture. Elles fournissent aussi du matériel génétique dont le lignage est répertorié et qui se révèlent de plus en plus utiles pour les études sur la micropropagation et la génétique moléculaire. C'est un lieu par excellence pour mettre à l'essai des stratégies d'aménagement forestier à court et à long termes.

# LE CANADA, LA FORESTERIE ET LA FAO

La participation du Canada aux activités de l'Organisation
des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
(O.A.A./FAO) en matière de foresterie
(en date de juin 1988)

W.R. Clark

En collaboration avec la Direction de la politique,
planification et foresterie internationale de Forêts Canada

Rapport d'information PI-X-90F
Institut forestier national de Petawawa
Forêts Canada
1990

91-00351/

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1990
N° de catalogue Fo46-11/90-1990F
ISBN 0-662-96097-1
ISSN 0228-0736
Imprimé au Canada

Il est possible d'obtenir sans frais des exemplaires de cette publication auprès de :

Forêts Canada
Centre national de diffusion
Institut forestier national de Petawawa
Chalk River (Ontario)
K0J 1J0

Téléphone : 613-589-2880

Des copies ou des microfiches de cette publication sont en vente à l'adresse suivante :

Micromédia Ltée
Place du Portage
165, rue Hôtel-de-Ville
Hull (Québec)
J8X 3X2

This publication is also available in English under the title
**Canada, forestry and the FAO.**

## Table des matières


*iv* Résumé/Abstract

1 Introduction

3 Remerciements

5 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (O.A.A./FAO)

10 1.1 Comité des forêts (COFO)
10 1.1.1 Commission internationale du peuplier
11 1.1.2 Commisions régionales des forêts
12 1.1.2a Commission des forêts pour l'Amérique du Nord (CFAN)
14 1.1.3 Comité des panneaux dérivés du bois
14 1.1.4 Comité de la mise en valeur des forêts dans les tropiques
15 1.1.5 Comité consultatif de la pâte et du papier
16 1.1.6 Comité consultatif de l'enseignement forestier
17 1.1.7 Groupe d'experts des ressources génétiques forestières
17 1.1.8 Congrès forestier mondial

20 1.2 Département des forêts (DF)

25 1.3 Département du développement
25 1.3.1 Programme de coopération technique (PCT)
25 1.3.2 Programme des cadres associés (PCA)

27 1.4 Autres organismes subsidiaires œuvrant en foresterie

28 Communications personnelles (renvois du texte)

29 Références

Annexes

33 A. Organismes de la FAO auxquels participe le secteur forestier canadien

35 B. Dépenses annuelles moyennes et ressources humaines du Département des forêts de la FAO, par programme et sous-programme en 1988-1989

37 C. Programmes, sous-programmes et éléments de programmes choisis du Département des forêts de la FAO en 1988-1989

Figures

4 1. Plaque commémorative de la création de la FAO, à Québec (Reproduite avec la permission de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, Service des parcs, Environnement Canada)
21 2. Organigramme du Département des forêts de la FAO
23 3. Répartition des programmes sur le terrain du Département des forêts de la FAO dans le monde en 1987

## Résumé

Issue d'une conférence tenue au Canada en 1945, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (O.A.A./FAO) comptait 158 pays membres en juin 1988. La FAO est le principal organisme international œuvrant dans le secteur forestier y consacrant annuellement 9,5 % de son budget total, soit plus de 55 millions de dollars américains : 46 millions sont affectés à 214 programmes sur le terrain dans les pays en voie de développement et 9 millions sont alloués au Département des forêts de l'administration centrale de la FAO à Rome. Sept Canadiens figurent parmi les 61 experts et cadres supérieurs du département. Le Canada verse indirectement quelque 500 000 dollars américains à la FAO pour ses divers programmes forestiers. Ce rapport décrit en détail le but, l'organisation, les ressources et les activités de la FAO et de ses nombreux organismes subsidiaires œuvrant dans le domaine de la foresterie, tout en mettant l'accent sur la participation canadienne.



## Abstract

The Food and Agriculture Organization (FAO) of the United Nations held its founding conference in Canada in 1945 and, as of June 1988, had 158 member nations. FAO is the international organization most active in the forestry sector, currently spending a total of over US$ 55 million per year in this area (9.5% of the FAO total): $46 million on its 214 forestry field projects in the developing world, and $9 million on its Department of Forestry at FAO headquarters in Rome, Italy. Presently, 7 of the 61 professional and higher staff in the department are Canadians, and Canada indirectly contributes nearly US$ 0.5 million annually to FAO's various forestry programs. This report details the purpose, organization, resources, and activites of FAO and its many forestry-related subsidiary bodies, highlighting Canadian participation.

## Introduction

Le présent rapport porte sur les activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (O.A.A./FAO) en matière de foresterie et souligne la participation du Canada. Il décrit en détail le but, l'organisation, les ressources, les activités et autres aspects connexes de la FAO et de ses nombreux organismes subsidiaires et se veut un ouvrage de référence.

Il s'inspire d'une section d'un rapport interne rédigé en 1975 par **John D. Dunfield.** Révisé par la suite, il a été publié sous le titre suivant :

**Macleod, J.C.** 1978. Food and Agriculture Organization (FAO). Pages 13 à 20 *in* J.C. Macleod. 1978. Canada's international role in forestry. Pêches et Environnement Canada, Service canadien des forêts. Rapport d'information DPC-X-6. 43 p.

Le présent rapport est complètement remanié, à quelques exceptions près. Voici certaines de ses principales caractéristiques :

- Le texte et les renseignements présentés sont, pour la plupart, inédits et reflètent la situation existante en juin 1988. Nous avons préconisé une approche quantitative.
- Presque chaque phrase renvoie à une source autorisée répertoriée. Une section de référence comportant 79 titres figure à la fin du rapport.
- Le texte est structuré de façon à présenter la position hiérarchique des divers organismes de la FAO.
- Chaque rubrique comprend des sous-titres qui permettent de traiter le sujet de façon systématique et exhaustive. Le rôle du Canada y reçoit une attention particulière.
- De nouveaux graphiques sont présentés afin d'éclaircir les relations, d'exprimer sans équivoque des détails essentiels, de renforcer notre propos ou de susciter l'intérêt.
- Toute la documentation a été répertoriée sur ordinateur pour faciliter les révisions futures, les demandes de reproduction ou autres usages. Ces fichiers informatiques comportent une base de données bibliographiques et les transcriptions des communications orales.

### *NOTES SUR LES SOUS-SECTIONS*

Vous trouverez ci-dessous de brefs résumés, par ordre d'apparition, des sous-sections choisies pour structurer chaque rubrique principale. Les grands titres sont en **caractères gras**.

▫ **Généralités**
Cette sous-section sert à présenter les renseignements disponibles, mais incomplets, ou ceux qui ne cadrent pas bien dans les sous-sections principales ou un organisme subsidiaire dont la nature ne justifie pas une analyse détaillée.

▫ **Buts/fonctions**
L'un de ces deux titres est utilisé pour indiquer l'objet de l'organisation. La mention *Buts* dont l'usage est préconisé, est utilisée si un objectif ultime quelconque est identifié de façon explicite dans la source. Il est toutefois plus courant que l'objet soit axé davantage sur un processus, dans lequel cas la mention *Fonctions* est utilisée.

▫ **Structure**
Cette sous-section donne un aperçu de la structure de l'organisme, traitant notamment sa composition, son cadre décisionnel, les agents qui y participent et les rencontres qui se déroulent.

▫ **Rôle de la FAO**
La rubrique portant sur le Congrès forestier mondial exige cette sous-section spéciale en raison de sa relation unique avec la FAO.

▫ **Organismes subsidiaires**
Cette sous-section décrira brièvement les organismes subsidiaires d'une organisation (par exemple groupes d'études) voués à la foresterie (ou créés, dans certains cas, à des fins administratives). La participation du Canada à ces organismes subsidiaires sera soulignée, le cas échéant.

▫ **Relations interorganisations**
Cette sous-section sert à souligner les relations avec d'autres organismes internationaux, intergouvernementaux ou non gouvernementaux. Ces relations sont révélatrices de la sphère d'influence d'un organisme.

▫ **Ressources**
Cette sous-section fait état des ressources financières ou humaines dont dispose l'organisme. Nous nous sommes tout particulièrement efforcés d'expliquer le mode de financement budgétaire et extrabudgétaire de la FAO à l'égard des programmes réguliers et opérationnels.

▫ **Activités**
Cette sous-section traitent les activités ou les réalisations représentatives particulières actuelles. Dans le cas des organismes subsidiaires, elle peut également présenter certaines de leurs recommandations.

▫ **Participation du Canada**
Les activités auxquelles participe le Canada sont regroupées dans cette sous-section (à l'exception des activités des organismes subsidiaires, comme nous l'avons mentionné précédemment). Vous pourrez y trouver des renseignements sur le degré de participation du Canada, sur la composition et l'importance d'une délégation canadienne typique lors des réunions ou sur les moyens, grâce auxquels le Canada coordonne ses activités. Vous y retrouverez également, bien sûr, toute contribution tangible du Canada sur le plan monétaire, technique ou autre.

▫ **Publications**
Cette sous-section présente un résumé ou un échantillon des publications, généralement en série. Les comptes rendus de réunions, exigés pour tous les organismes subsidiaires de la FAO, ne sont pas inclus.

▫ **Agents de liaison**
Cette sous-section énumère les renseignements suivants, en tout ou en partie : l'organisme et la division, l'adresse et le numéro de téléphone des bureaux dont relève l'organisme en question. Dans tous les cas, au moins deux agents de liaison permanents sont identifiés, l'un à la FAO et l'autre au Canada.

La liste des noms d'agents de liaison a été compilée séparément et elle est disponible auprès du directeur, Direction de la politique, planification et foresterie internationale, Forêts Canada.

### *COMMUNICATIONS PERSONNELLES (RENVOIS DU TEXTE)*

Presque toutes les phrases sont explicitement rattachées à une ou à plusieurs sources autorisées répertoriées qui figurent dans les sections intitulées «Communications personnelles» ou «Références».

Les renseignements fournis verbalement à l'auteur sont identifiés dans le texte par un renvoi placé en position supérieure (exemple : [17]). Ces renvois sont présentés par ordre numérique dans la section intitulée «Communications personnelles».

Les transcriptions de la plupart de ces conversations téléphoniques ou des entrevues (ainsi que certaines autres qui ne sont pas citées) sont conservées chez le directeur, Direction de la politique, planification et foresterie internationale, Forêts Canada.

### *RÉFÉRENCES*

Tous les documents utilisés comme source autorisée repertoriée sont indiqués par un chiffre dans le corps du texte (par exemple «[78]») et énumérés dans la section nomée «Références» par ordre numérique et alphabétique. Les autres documents, qui sont mentionnés dans le texte à titre d'exemple sans citer détails, ne figurent pas dans cette section.

Le recours à un tel système de numérotation nous dispense de citer de longues listes des co-auteurs et des dates comme l'exigeraient les règles. Un dossier spécial conservé par le directeur, Direction de la politique planification et foresterie internationale, Forêts Canada, contient les numéros exacts des pages des diverses citations.

Les types de documents utilisés comme source autorisée comprennent des livres, des rapports, des articles de revues, des lettres, des mémoires et des rapports d'information. Nous avons adopté le style bibligraphique de l'American National Standards Institute afin de les traiter de façon cohérente.

Le renvoi apparaissant dans le texte (que ce soit un document ou une communication personnelle cités) concerne la ou les phrase(s) qui précèdent, tel qu'indiqué ci-dessous. En agissant ainsi, nous avions l'intention de rendre chaque citation plus précise et de faciliter les révisions futures.

Lorsqu'un renvoi ne concerne qu'une seule phrase, il est placé avant la ponctuation finale de cette phrase; s'il porte sur plus d'une phrase ou l'ensemble d'un paragraphe, il apparaît alors à l'extérieur du point final.

Une expression ou un mot isolés, qui sont inclus dans un paragraphe, peuvent être accompagnés d'un renvoi distinct. Des sources autorisées multiples sont indiquées par deux renvois ou plus (soit à des renvois en fin de texte, soit à des documents, ou quelque fois aux deux) figurant côte à côte.

L'extrait suivant du texte, qui a été légèrement modifié, illustre les diverses façons dont des renvois peuvent être placés et combinés.

> La FAO aide le pays hôte à mettre sur pied un secrétariat local[54] et en particulier, fournit un secrétaire général exécutif pour le Comité organisateur [63,21]. La FAO mettra également à la disposition du pays hôte qui en fera la demande du personnel ou des experts dont les services seront toutefois remboursables[55] [46]. [17]

### *SOURCES DE RENSEIGNEMENTS ET UTILISATION DE L'INFORMATION*

Documents. Nous nous sommes appuyés, dans la mesure du possible, sur la documentation existante, de préférence publiée. Les publications mêmes de la FAO sont principalement utilisées, notamment «The director-general's programme of work and budget for 1988-1989», et «Directory of statutory bodies and panels of experts» de même que les comptes rendus de réunions des divers organismes subsidiaires.

Les documents consultés proviennent principalement de la bibliothèque centrale d'Agriculture Canada et de divers dossiers internes de Forêts Canada. Plusieurs articles clés proviennent toutefois d'ailleurs.

Communications orales. Les renseignements obtenus verbalement des spécialistes n'ont été utilisés qu'en dernier ressort. Nous nous sommes néanmoins beaucoup appuyés sur leurs témoignages parce que les publications de la FAO, quoique multiples, laissaient bon nombre de nos questions sans réponse.

Citations. La source autorisée est directement citée, dans la mesure du possible. Cependant, nous avons souvent dû remanier le texte original en raison de sa lon-

gueur, du contexte ou par souci de clarté. En tel cas, tout a été tenté pour en préserver le sens original.

*CONVENTIONS*

Période de référence. L'horizon habituel de planification de la FAO est de deux ans, soit un exercice biennal. Tous les chiffres s'y rapportant ont été ramenés sur une base annuelle pour faciliter les comparaisons avec des données de l'extérieur.

Unités monétaires. Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, l'étalon international. La FAO publie déjà ses données de cette façon. Les dollars canadiens ont été transformés en dollars américains en les multipliant par 0,7874.

Ressources humaines. L'annexe B montre les détails du budget des ressources humaines du Département des forêts de la FAO qui sont exprimées en années-personnes. Les chiffres du budget biennal de la FAO ont été transformé en les divisant par deux (pour les ramener sur une base annuelle) et ensuite par 1,2 (pour transformer les «années-travail» de la FAO en années-personnes).

Sigles. La nature même du présent document et de la FAO rend impérative l'utilisation des sigles. Le nom complet d'une organisation données est écrit au long, dans la mesure du possible, lors de sa première mention accompagné de son sigle. Le sigle est ensuite librement utilisé dans les références ultérieures qui suivent généralement. Les seules exceptions sont les quelques sigles utilisés couramment au sein de la collectivité forestière canadienne ou dans des contextes plus larges.

Les sigles figurant dans les notes à la fin du document sont utilisés de façon légèrement différente («Communications personnelles»). Le nom complet de chaque organisme est toujours donné au long (accompagné de son sigle) lors de la première mention.

Orthographe. Les *Dictionnaires Robert de la langue française* ainsi que *Webster's third new international dictionary* sont les ouvrages recommandés pour l'orthographe des publications techniques de Forêts Canada.

## REMERCIEMENTS

Nous désirons exprimer notre reconnaissance aux personnes suivantes ainsi qu'à leurs organisations respectives de nous avoir fourni des renseignements ou donné des conseils au cours de nos recherches.

Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture;

Agriculture Canada. M.-A. Fredette, F.W.J. Major, R. Prins, N. Sharp, J. Tubino, W. MacLennan;

Agence canadienne de développement international (ACDI). H.J. Hermens, M. Laverdière, R. Macintosh, R. Roberts;

Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers. G.P. Minnes;

Ministère des Affaires extérieures, gouvernement du Canada. J. Lynch, G. Musgrove;

Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, gouvernement du Canada. R.K. Cooper, E.L. Kelly, J.E. Serveau;

Environnement Canada. J.-F. Bélanger;

Commission de la Fonction publique du Canada. T. McCoy;

Forêts Canada (autrefois le Service canadien des forêts, SCF). C. Clarke, S. Davidson, J.D. Dunfield (retraité), Dr E. Kondo, E. LePage, J. Tomlinson, T. Tsay, Dr C.W. Yeatman et, de façon particulière, H. Ottens et Dr G.A. Steneker.

L'auteur est particulièrement reconnaissant aux personnes suivantes qui ont eu la gentillesse de revoir en tout ou en partie son avant-projet: F.W.J. Major et J. Tubino d'Agriculture Canada, R. Roberts de l'ACDI, Dr G.A. Steneker de Forêts Canada et un réviseur anonyme. M. A.C. Yapa de l'Institut forestier national de Petawawa, Forêts Canada, a apporté son aide à la rédaction du présent document.

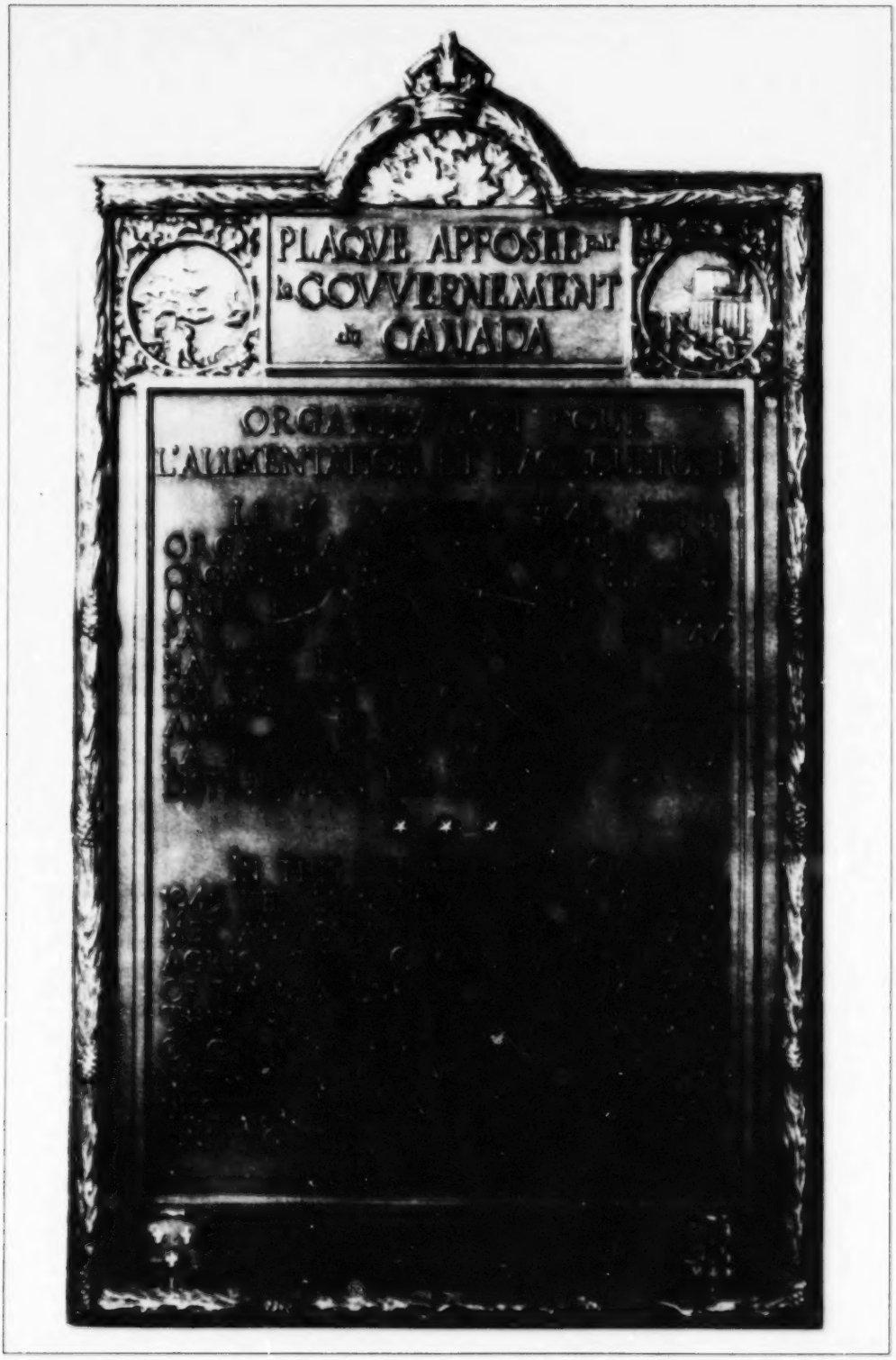


**Figure 1**. Plaque commémorative de la création de la FAO, à Québec (Reproduite avec la permission de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, Service des parcs, Environnement Canada)

## ORGANISATION POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (O.A.A./FAO)

Buts. Le but de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture est de promouvoir activement le bien-être des populations en vue:

- d'augmenter le niveau de nutrition et les conditions de vie de ces populations;
- d'améliorer le rendement de la production et l'efficacité de la répartition des produits alimentaires et agricoles;
- d'améliorer les conditions des populations rurales;

et de contribuer ainsi à l'expansion de l'économie mondiale et à l'élimination de la faim dans le monde. [45]

Structure. La FAO a été créée en 1945. Elle était la première institution spécialisée des Nations Unies à être fondée après la Deuxième Guerre mondiale [11]. C'est un organisme autonome doté d'une Constitution et d'un pouvoir décisionnel et exécutif propre. Elle a également un budget, un secrétariat et des services administratifs bien à elle. [63,45] La FAO présente chaque année un rapport au Conseil économique et social des Nations Unies et collabore étroitement avec ses organisations sœurs et les autres organes de l'ONU [77].

La FAO a son siège à Rome [45] et compte 158 États membres [66]. Les délégués de ces nations se rencontrent lors de la **Conférence générale** qui se réunit tous les deux ans pour déterminer la politique générale et approuver le budget biennal ainsi que le programme de l'organisation [78]. La 24e session s'est tenue à Rome, en novembre 1987 [29].

La Conférence de la FAO nomme le directeur général du secrétariat et le président du Conseil indépendant. La Conférence de la FAO se réunit tous les deux ans dans chacune des cinq régions, sauf dans la région de l'Amérique du Nord[1]. [11]

Le document intitulé «Textes fondamentaux de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture» décrit le statut juridique de la FAO, y compris sa constitution, ses règlements généraux, ses règlements financiers, ses règles de procédure et ses relations avec d'autres organisations. [45]

Organismes subsidiaires. L'annexe A du présent document énumère les organismes subsidiaires de la FAO se rapprochant le plus des intérêts du Canada en matière de foresterie et montre leur place au sein de l'ensemble de l'organisation.

1. Le Conseil

Le Conseil est composé des représentants élus des 49 États membres de la FAO et agit au nom de cette dernière. Le Conseil se rencontre au moins trois fois entre les sessions de la Conférence. [66] La 91e session du Conseil, la plus récente, s'est tenue en juin 1987 [32].

Le Canada qui siège en permanence au Conseil [66] est représenté par le ministre de l'Agriculture ou son délégué[2].

2. Bureau du Directeur général

Le Directeur général est le chef des services administratifs de la FAO et, à ce titre, il est au service de la Conférence et du Conseil. Il met leurs décisions à exécution et agit pour le compte de l'Organisation lors de toutes ses activités. Le Directeur général est à la tête du secrétariat. [45]

3. Comités permanents

Trois comités permanents électifs, soit le Comité du programme, le Comité financier et le Comité des questions constitutionnelles et juridiques assistent le Conseil. Il existe également cinq comités permanents majeurs non électifs s'occupant des secteurs d'activités de l'Organisation; ils sont ouverts à tous les États membres qui y délèguent la personne de leur choix. [66] Compte tenu de l'objet de notre démarche, le Comité des forêts est le plus important d'entre eux (section 1.1).

4. Autres organismes

La FAO compte une grande variété d'organisations intergouvernementales et de groupes d'experts d'envergure mondiale et régionale [66]. Les membres des organisations intergouvernementales sont choisis par les États membres intéressés[3]. Les membres des groupes d'experts sont choisis directement par la FAO et sont nommés à titre personnel en collaboration avec le gouvernement concerné[4].

Certains organismes subsidiaires ont été créés par des conventions et des accords approuvés par la Conférence ou le Conseil [48]. La plupart d'entre eux ont été directement institués par la Conférence ou par le Conseil ou, dans certains cas, par le Directeur général et regroupent dans l'ordre :

- Des **commissions** composées des États membres et destinées à examiner des questions de politique;
- Des **comités** et des **groupes de travail**, composés des États membres ou d'experts, institués pour étudier des questions se rapportant aux buts de la FAO;
- Des **groupes d'experts** composés des meilleurs experts dans les domaines d'activités de la FAO, destinés à conseiller l'Organisation. [45]

Les organismes actuels de la FAO entrant dans ces catégories sont décrits dans un répertoire intitulé «Directory of FAO statutory bodies and panels of experts» et publié par la FAO. Ceux dont le mandat est principalement lié à la foresterie — classés tels par la FAO — sont examinés dans le présent rapport.

L'Organisation peut également convoquer des réunions spéciales d'experts qui prendront la forme de **conférences, de groupes de travail ou de consultations** générales, régionales, techniques ou autres. [45]

5. Le Secrétariat

Le Secrétariat de la FAO, dont le siège se trouve à Rome, comprend le Département de l'administration et des finances, le Département des affaires générales et de l'information, le Département du développement, le Département économique et social, le Département de l'agriculture, le Département des pêches et le Département des forêts. [28]

Le Secrétariat a pour mandat de recevoir, de traduire et de faire circuler les documents, les rapports et les résolutions de la Conférence, de ses commissions et de ses comités, ainsi que de préparer les comptes rendus des sessions. Il s'acquitte de toute autre tâche que peuvent lui demander la Conférence, les commissions ou les comités. [45]

Les bureaux régionaux de la FAO sont situés aux endroits suivants : Accra, Ghana (Afrique); Bangkok, Thaïlande (Asie et Pacifique); Genève, Suisse (Europe); Rome, Italie (Proche-Orient) et Santiago, Chili (Amérique Latine et Caraïbes). Le Canada et les États-Unis relèvent du Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord. Il existe également deux bureaux de liaison avec les Nations Unis, l'un situé à New York et l'autre à Genève. [28]

Le Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord, dont le siège est à Washington, D.C., compte actuellement 22 employés (dont trois cadres).

6. Bureaux des représentants permanents de la FAO et comités nationaux de la FAO

La FAO a pris les mesures nécessaires pour s'assurer de la présence des représentants permanents à Rome en vue de faciliter les communications avec les États membres. Afin d'améliorer la coordination, la FAO a également encouragé la création de comités nationaux de la FAO. [28]

7. Bureaux des représentants des États membres

Une caractéristique majeure de l'évolution de la FAO au cours de la dernière décennie était sa décentralisation; les pays en voie de développement, membres de la FAO, ont formé leurs bureaux représentatifs. Il existe maintenant 74 de ces bureaux. [28]

Relations interorganisations. La FAO conclut des accords officiels avec de nombreuses organisations intergouvernementales et entretient d'étroites relations avec beaucoup d'autres. De plus, la FAO a établi des relations officielles avec un grand nombre d'organisations non gouvernementales internationales. La Conférence a concédé à ces organisations l'un des trois statuts suivants (par ordre d'importance) : 1) statut consultatif, 2) statut consultatif spécial ou 3) statut de liaison [77,45].

Ressources. La FAO emploie environ 7000 personnes à l'échelle internationale. La moitié de ses employés travaillent à Rome, le reste œuvrant dans les bureaux nationaux, régionaux et sur le terrain [11]. Le budget régulier et le programme extrabudgétaire défrayent également à parts égales les coûts de la main-d'œuvre[5]. Les experts techniques sont au nombre de 3400 [51].

Le montant du budget de la FAO pour l'exercice biennal 1988-89 est de **583 millions de dollars US** par année; 39 % de ce montant provient de son budget régulier dont le niveau est fixé à chaque session de la Conférence, et 61 % provient du programme extrabudgétaire [28]. À seule fin de comparaison, le montant total de l'aide publique au développement dépensé par le Canada en 1987-88 représentait 2126 millions de dollars US. [75].

La principale raison d'être du budget du **programme régulier** est de créer et de fournir un soutien technique au programme des services régionaux de la FAO; le budget ne défraye pas en lui-même le programme des services régionaux (à l'exception du programme de coopération technique, voir ci-dessous) [47]. La contribution des pays membres au budget du programme régulier est fixée annuellement [29]. Le budget de 1988-89, exprimé sur une base annuelle, est **de 226 millions de dollars US** [28].

Le budget régulier englobe le Secrétariat permanent (y compris les Programmes techniques et économiques, comme celui des forêts [28]), le Programme de coopération technique (section 1.3.1) et certains volets des Programmes d'action spéciale [11]. (Les Programmes d'action spéciale qui sont autorisés par la Conférence de la FAO sont instaurés pour un objectif précis et un temps limité; la plupart d'entre eux utilisent des ressources extrabudgétaires.[6])

Le **programme extrabudgétaire** assume 90 % des coûts du **programme des services régionaux** [30], ce qui les rend indissociables dans la plupart des cas[7]. L'autre 10 % provient du budget du Programme de coopération technique (section 1.3.1) [30,79]. Le programme extrabudgétaire de l'exercice biennal 1988-1989, exprimé sur une base annuelle, est de **357 millions de dollars US** [28].

Le programme extrabudgétaire est financé exclusivement par des sources externes. Le Programme des Nations Unies pour le développement est la principale source de financement, bien que la somme des divers fonds de dépôt versée par des pays donateurs [11] en forme la plus large part. (L'argent versé à une fin particulière par un donateur à la FAO est placé à un compte fiduciaire ou dans une caisse spéciale [45].)

Les fonds en fidéicommis sont qualifiés d'aide multi-bilatérale : bilatérale parce qu'un pays consent à en aider un autre et multi-nationale parce qu'un organisme multinational (c'est-à-dire la FAO) consent à utiliser son expertise technique pour mettre le projet à exécution. Les fonds versés par le pays bienfaiteur sont gardés en dépôt par la FAO. [47]

L'entente de fonds de dépôt est souvent attrayante pour les pays donateurs parce qu'elle leur confère un contrôle direct sur l'utilisation de ces fonds. La FAO est à son tour bien placée pour savoir quels sont les travaux les plus urgents à effectuer, l'endroit où les faire et à quels pays s'adresser pour obtenir un financement. La proposition peut être formulée par n'importe laquelle des trois parties.[8] [47]

La FAO paie généralement les dépenses des experts invités à participer à des comités, à des groupes de travail, à des conférences ou à des consultations. [45]

Activités. La FAO est l'organisme international le plus actif dans le domaine des forêts [53]. Ses activités se répartissent dans quatre catégories principales : analyser et disséminer l'information, conseiller les gouvernements sur des questions de politique et de planification, promouvoir les consultations et la coopération entre les États membres et fournir des conseils et de l'aide technique [11].

Depuis quelques années, la population a de plus en plus pris conscience que les forêts du globe étaient gravement menacées par la pollution environnementale dans les zones tempérées et par le déboisement en milieu tropical. Par conséquent, la FAO déclarait l'année 1985 «Année internationale des forêts» et mettait au point le Plan d'action forestier tropical. [17] La FAO s'est également attaquée à la pénurie mondiale de bois de chauffage en mettant sur pied des programmes dans toutes les régions. [51]

L'examen des organismes consultatifs et exécutifs, notamment du Département des forêts (section 1.2) qui suit, révèlera toute la portée des activités de la FAO relatives aux forêts.

Participation du Canada. Le Canada était l'hôte de la session inaugurale de la FAO qui s'est tenue le 16 octobre 1945 au Château Frontenac, à Québec (figure 1). Le président de la conférence de Québec était Lester B. Pearson, le futur Premier ministre du Canada. [51] De fait, Pearson a également contribué à l'inclusion des forêts au mandat de la FAO, en tant que président d'un comité. À cet effet, il a aussi produit un rapport clé bien étoffé [71].

La loi sur l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture de 1945 sanctionne l'acceptation officielle de la constitution de la FAO par le Canada, habilite le gouverneur en conseil à prendre les mesures opportunes pour mettre à exécution ses dispositions, prévoit l'affectation de crédits par le Parlement et confie au secrétaire d'État aux Affaires extérieures le soin de préparer un rapport annuel des activités du Canada au sein de la FAO à l'intention du Parlement [7]. [5]

Le ministre de l'Agriculture a traditionnellement dirigé la délégation du Canada lors des sessions de la conférence de la FAO.[9] [2]

Un comité national a été créé en 1946, afin de faciliter les relations quotidiennes entre le gouvernement canadien et l'Organisation. Agriculture Canada s'est vue confier la responsabilité et le financement du **Comité interministériel d' Canada pour la FAO**. Ce ministère a fourni, au cours des années, le président et le secrétaire[10]. [2]

La gamme complète des fonctions de ce comité est la suivante :

1. Conseiller le gouvernement sur le programme et le budget proposés de la FAO;
2. Donner des conseils quant à l'attitude à adopter au niveau national à l'égard des politiques et des programmes de la FAO;
3. Donner des conseils à l'égard du Secrétariat de la FAO;
4. Faciliter les communications entre la FAO, le gouvernement canadien et les ministères du gouvernement concernés;
5. Préparer les rapports exigés par la Constitution de la FAO et la Loi sur la FAO;
6. Préparer et publier de l'information sur la FAO et le rôle du Canada au sein de la FAO et la faire connaître au public;
7. Rédiger des exposés de principes sur des questions traitées par les résolutions de la Conférence de la FAO;
8. Prêter son concours lors des visites effectuées de hauts fonctionnaires de la FAO au Canada et à l'organisation des séminaires de la FAO au Canada. [2]

Le Comité interministériel du Canada pour la FAO compte des représentants, à part d'Agriculture Canada et de Forêts Canada, ceux d'autres ministères ou d'organismes au gouvernement fédéral : ministère des Affaires extérieures, Agence canadienne de développement international, Commission de la Fonction Publique, Corporation commerciale canadienne, ministère de l'Environnement, ministère des Finances, ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, ministère des Pêches et des Océans, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, ministère de la Statistique.

Les relations quotidiennes locales avec la FAO sont assurées par les **représentants permanents et les représentants permanents suppléants du Canada à la FAO** qui sont en poste à l'Ambassade du Canada à Rome [7]. A l'heure actuelle, le ministère des Affaires extérieures parraine les représentants permanents tandis que l'ACDI s'occupe des suppléants[14].

La plupart de la correspondance échangée entre la FAO et le gouvernement du Canada est expédiée, selon le sujet, au ministère des Affaires extérieures ou au Comité interministériel pour la FAO qui relève d'Agriculture Canada. Le ministère des Affaires extérieures reçoit des documents portant sur les sujets suivants : questions de politique exigeant une prise de décision ou l'engagement de la part du gouvernement; contributions, rapports d'assistance technique et invitations à des réunions et des activités de formation. [49]

Agriculture Canada reçoit des enquêtes statistiques et de la correspondance sur des questions techniques ou opérationnelles [49]. Ce ministère s'occupe également des invitations à des réunions de la FAO et coordonne la participation du Canada à cet égard[15].

Forêts Canada est le chef de file du secteur forestier au niveau national, de par son vaste mandat législatif fédéral en foresterie. À ce titre, ce ministère se charge de la plupart des affaires forestières du Canada avec la FAO, notamment celles d'un ordre scientifique et technique. L'un de ses rôles principaux consiste à choisir les membres canadiens qui feront partie des divers comités des forêts de la FAO.[16]

La contribution du Canada au budget du programme régulier de la FAO de 1988, fixée à 3,72 % [29], est de **8,8 millions de dolars US**. De plus, le Canada verse actuellement 0,5 million de dolars US pour compenser les pertes de salaires causées par le taux de change entre le dollars américain et la lire italienne ainsi que 0,1 million de dollars US, versé en une seule fois, pour soutenir les fonds de roulement de la FAO. La contribution totale de 1988 du Canada à cet organisme atteint donc 9,4 millions de dollars US qui sont versés du budget du ministère des Affaires extérieures.[17] Le Canada contribue rarement au programme extrabudgétaire de la FAO[18].

La valeur annuelle des biens vendus par le Canada à la FAO a été en moyenne de 0,2 million de dollars US au cours d'une période récente de deux ans.

À l'heure actuelle, **86 Canadiens** travaillent dans les divers services de la FAO, 59 d'entre eux faisant partie de la catégorie des experts (y compris trois cadres associés (section 1.3.2) et huit experts-conseils) et 27 dans les catégories des Services généraux [73,62]. Les 24 experts canadiens du programme régulier faisant partie des effectifs mentionnés ci-dessus représentent un nombre bien inférieur au contingent de 34 fixé pour le Canada [9].

Une salle complète de la bibliothèque centrale d'Agriculture Canada, à Ottawa, est consacrée à la collection de la FAO. Elle sert de bibliothèque de dépôt universel pour les publications fort prisées de la FAO et conserve aussi les micro-fiches de presque toutes les publications de la FAO à partir de 1976.[19]

Au Canada, les publications de la FAO sont en vente chez Renouf[20]. Le siège social de Renouf est situé dans la capitale, à Ottawa, mais compte d'autres succursales à Ville Saint-Laurent, au Québec, et à Toronto, en Ontario. [10]

Publications. La FAO publie un nombre important et une grande variété de documents, y compris le bimensuel «Ceres». Les documents actuellement disponibles sont énumérés et répertoriés dans «FAO documentation : current bibliography». Les périodiques relatifs aux forêts figurent sous «Département des forêts» (section 1.2).

Agents de liaison.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Via delle Terme di Caracalla
00100, Rome, Italie
Téléphone: (6) 57971 [50]

Bureau du directeur, Bureau de liaison de la FAO pour l'Amérique du Nord
1001, 22nd Street Northwest, Suite 300
Washington, DC. 20437
Téléphone: (202) 653-2400 [50]

Bureau du représentant permanent et du représentant permanent suppléant du Canada à la FAO
Ambassade du Canada
Via Zara, 30
00198, Rome, Italie
Téléphone: (6) 864-101, 864-385 [50]

Bureau du Président, Comité interministériel du Canada pour la FAO
a/s Division des affaires multilatérales
Direction générale des programmes internationaux
Agriculture Canada, Immeuble C.D. Howe
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario), K1A 0C5
Téléphone: (613) 993-6671 [21]

Agent de liaison permanent de Forêts Canada
Le Directeur
Direction de la politique, planification et
foresterie internationale
Forêts Canada
351, boulevard Saint-Joseph, Place Vincent-Massey
21$^{e}$ étage
Hull (Québec), K1A 1G5
Téléphone: (819) 997-1107 [6]

## 1.1 COMITÉ DES FORÊTS (COFO)

Buts. Le Comité des forêts est l'organisme consultatif sur des questions politiques de la FAO en matière de foresterie. Ses principales fonctions sont les suivantes :

1. Examiner périodiquement les problèmes forestiers d'envergure internationale;
2. Examiner les programmes de travail de la FAO dans le domaine des forêts;
3. Donner des avis au directeur général à l'égard des futurs programmes de travail de la FAO;
4. Examiner des questions particulières soumises par le Conseil, le directeur général ou un État membre et formuler des recommandations à ce sujet;
5. Faire des rapports au Conseil et adresser des avis au directeur général sur des questions examinées par le comité. [45]

Structure. Le COFO est un comité permanent du Conseil [48]. Il regroupe 92 des 158 États membres de la FAO [22]. En règle générale, les réunions du Comité sont publiques et ont lieu habituellement tous les deux ans [45]. La 9e session du COFO a eu lieu en 1988 [22].

Le président, le premier vice-président, les cinq vice-présidents régionaux et le président du Comité de rédaction (dont les membres sont nommés par le COFO) en sont les membres élus. [22]

La délégation typique d'un État membre auprès du COFO se compose d'un délégué, d'un certain nombre de suppléants, de conseillers et d'observateurs [22]. Les États membres sont généralement représentés[22] par leurs plus hauts fonctionnaires des forêts [45].

Le président est élu lors de la première session de chaque exercice biennal. Le secrétaire est nommé par le directeur général. [45]

Organismes subsidiaires. Le COFO peut instaurer, au besoin, des sous-comités, des groupes de travail subsidiaires ou des groupes d'étude. Le comité fixe les attributions des ces organismes subsidiaires. [45]

Ressources. Chaque État membre paie les dépenses de sa propre délégation lors des sessions du COFO tandis que le Département des forêts de la FAO assume toutes les autres dépenses encourues pour une réunion et assure le Secrétariat permanent.[23]

Activités. Comme l'indiquent les questions portées à l'attention du Conseil par la session du comité de 1988, les préoccupations les plus récentes du COFO étaient les suivantes :

- les mesures destinées à s'assurer que la faune contribue davantage à la sécurité alimentaire et au développement rural;
- les problèmes et les possibilités des petites entreprises forestières en matière de développement;
- le renforcement des programmes de la FAO touchant à la récolte, notammnent aux méthodes de récolte;
- l'intensification du rôle de la FAO à titre d'agence coordonnatrice internationale principale dans la mise en œuvre du Plan d'action forestier tropial. [22]

Participation du Canada. Le Canada fait partie du Comité des forêts [22], mais ne l'a jamais présidé [24]. Le délégué du Canada est traditionnellement le plus haut fonctionnaire de Forêts Canada[24].

Les délégués suppléants lors des sessions du COFO sont généralement le directeur, Direction de la politique, planification et foresterie internationale, Forêts Canada et le représentant permanent du Canada à la FAO[25]. [21]

Lors des sessions du COFO, les conseillers du Canada sont généralement le chef du Secteur forestier de l'ACDI et le représentant permanent suppléant du Canada à la FAO. Il arrive que des représentants de gouvernemnents provinciaux ou d'universités soient conviés aux réunions.[26] [21,22]

Agents de liaison.
Le Secrétaire, Comité des forêts de la FAO
a/s Bureau du directeur général adjoint
Département des forêts, FAO, Rome. [48]

Autres agents de la FAO et du Canada :
Voir la section sur la FAO.

### *1.1.1 Commission internationale du peuplier*

But. Les buts de la Commission internationale du peuplier consistent à :

1. Étudier les aspects scientifiques, techniques, sociaux et économiques de la culture du peuplier et du saule;
2. Promouvoir les échanges d'idées et de matériel entre les chercheurs, les producteurs et les utilisateurs;
3. Organiser des programmes de recherche conjoints;
4. Favoriser l'organisation des congrès et des voyages d'étude;
5. Faire des rapports à la Conférence de la FAO et formuler des recommandations;
6. Formuler des recommandations aux commissions nationales du peuplier. [48]

Structure. Cette commission qui compte actuellement 32 pays [77] est ouverte à tous les États membres de la FAO et des Nations Unies [48]. Elle se réunit tous les quatre ans [77]. Dix-sept délégués, six suppléants et 120 participants et observateurs ont participé à la dernière session [17e] qui s'est déroulée en 1984 [61].

Organismes subsidiaires

Comité exécutif
Le Comité exécutif compte 12 membres élus par la Commission parmi les personnes nommées par les États membres de la Commission ainsi que cinq membres cooptés. Les membres siègent à titre personnel pour une durée de quatre ans. [48] Un Canadien fait actuellement partie du Comité exécutif [61].

Autres organismes subsidiaires
D'autres organismes subsidiaires techniques relèvent également de la Commission internationale du peuplier.

Sous-comités du Comité exécutif

1. Nomenclature et enregistrement

Groupes de travail :

1. Récolte et utilisation du bois de peuplier;
2. Maladies du peuplier;
3. Ravageurs du peuplier.

Comités spéciaux :

1. Amélioration génétiques du peuplier;
2. Système de production de biomasse pour les Salicacées [48].

Ressources. Le Département des forêts de la FAO fournit le personnel du secrétariat. La FAO paie les dépenses du secrétariat, le gouvernement hôte, ceux de la session [77] et l'État membre concerné ceux des délégations.[27]

Activités. Les recommandations suivantes se sont dégagées des rapports présentés par les organismes subsidiaires techniques lors de la dernière session de la Commission :

- que soient effectués d'autres travaux sur le développement des techniques de culture des tissus afin d'éliminer les risques phytopathologique inhérents à l'échange de boutures ou de porte-greffes et
- que soient déployés des efforts pour tenter d'établir des plantations mélangées de conifères/feuillus (comme le peuplier) afin de contrebalancer l'augmentation de l'acidité du sol associée à des taux élevés de polluants atmosphériques. [61]

Participation du Canada. Le Canada fait partie de la Commission internationale du peuplier. Forêts Canada a délégué de pouvoir au Conseil du peuplier du Canada de représenter le Canada auprès de la Commission et le ministère verse des fonds à cette fin [65]. Le Conseil du peuplier du Canada est un organisme non gouvernemental [61].

Le Canada a été l'hôte de la session de 1984. Les 46 représentants du Canada constituaient le tiers de l'ensemble des participants. Le délégué du Canada, qui agissait également comme président, était le Chef de Division, Service de la recherche, ministère de l'Énergie et des Ressources, gouvernement du Québec. [61]

Agents de liaison
Le Secrétaire, Commision internationale du peuplier
a/s Division des ressources forestières
Département des forêts, FAO, Rome [77]

Le Secrétaire administratif, Conseil du peuplier du Canada
a/s Faculté de foresterie, Université de Toronto
203 College Street, Toronto (Ontario), M5S 1A1 [65]
Téléphone : (416) 978-6313 [4]

Autres agents de la FAO et du Canada :
Voir la section sur la FAO.

### *1.1.2 Commissions régionales des forêts*

Généralités. Les Commissions régionales des forêts sont des organisations intergouvernementales créées par la Conférence de la FAO afin d'échanger de l'information et de donner des conseils sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques forestière [63]. On compte actuellement six de ces Commissions, soit :

- la Commission des forêts pour l'Afrique;
- la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique;
- la Commission européenne des forêts;
- la Commission des forêts pour l'Amérique latine;
- la Commission des forêts pour la Proche-Orient;
- la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord. [48]

Seuls les États membres de la FAO situés en tout ou en partie dans la région géographique visée ou qui gouvernent des États situés en tout ou en partie à l'intérieur de la région peuvent faire partie de ces organismes.[28]

Participation du Canada. Le Canada fait partie de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord qui est examinée en détail ci-après. Il envoie souvent des observateurs aux réunions des autres commissions des forêts, notamment des Commissions des forêts pour l'Afrique, pour l'Asie et le Pacifique et pour l'Amérique Latine.[29]

Le Canada suit également de très près les travaux de différentes commissions comme ceux du Groupe de travail spécial sur les effets de la pollution atmosphérique sur les forêts, dans le cadre de la Commission européenne des forêts et, à cette fin, il a désigné un chercheur de Forêts Canada, du Centre de foresterie des Maritimes, à titre de délégué. [58]

### *1.1.2a Commission des forêts pour l'Amérique du Nord (CFAN)*

Fonctions. La Commission des forêts pour l'Amérique du Nord a pour mandat :

1. de donner des conseils sur des questions de politique forestière, d'examiner et de coordonner leur mise en œuvre au niveau régional;
2. d'échanger de l'information;
3. de donner des conseils techniques, généralement par l'intermédiaire des organismes subsidiaires spécialisés;
4. de formuler des recommandations relativement à ce qui précède. [48]

Structure. La CFAN compte trois États membres de la FAO : le Mexique, les États-Unis et le Canada. Elle se réunit bisannuellement [48], chacun des trois pays servant tour à tour d'hôte ou de président. La dernière réunion de la CFAN, sa quatorzième session, s'est déroulée en 1987. [35-40]

Organismes subsidiaires

Comité de suppléants
Le comité de suppléants, tout comme un comité exécutif, s'occupe du déroulement des travaux de la CFAN entre les sessions. Un haut fonctionnaire de chacun des pays en fait partie. À l'heure actuelle, le représentant canadien est le directeur de la Direction de la politique, planification et foresterie internationale de Forêts Canada.[30]

Les groupes d'étude
La Commission des forêts pour l'Amérique du Nord compte huit groupes d'études techniques [40]; leurs activités et la participation canadienne sont résumées ci-dessous. Un total de 19 Canadiens participent à ces groupes, dont 12 de Forêts Canada, 2 d'autres organismes fédéraux et 5 de gouvernements provinciaux. Ni l'industrie privée ni les universités canadiennes n'y sont représentées. [34]

1. Groupe d'étude sur la pollution et les dépôts atmosphériques

Ce groupe d'étude prépare actuellement les documents suivants : une liste des établissements et des possibilités de formation sur les problèmes liés à la pollution, une bibliographie de la recherche sur la pollution atmosphérique, des traductions espagnoles et françaises des guides d'identification des symptômes de la pollution atmosphérique et un rapport sur le dépérissement des forêts en Amérique du Nord. Les changements climatiques sont un nouveau domaine prioritaire d'activité. [40] Trois des six membres actuels, dont le président, sont des Canadiens [34]

2. Groupe d'étude sur le génie forestier

Les principaux sujets de préoccupation de cet organisme sont les suivants : la récolte du bois de petits terrains forestiers, l'organisation de ces propriétés en vue d'améliorer la productivité, l'utilisation du bois comme source d'énergie et l'amélioration des industries de produits résiniers. [41]

Ce groupe porte maintenant une attention particulière à la formation et à l'échange de technologie dans les domaines comme l'exploitation de scieries, l'exploitation forestière, l'entretien des scies à chaîne et la technologie des poêles à combustion. Il a compilé un répertoire d'experts en génie forestier. [40] Deux des cinq membres actuels, dont le président, sont des Canadiens [34].

3. Groupe d'étude sur la gestion des incendies de forêts

Ce groupe d'étude insiste sur le transfert de technologie entre les pays membres en donnant des ateliers et des séminaires de formation sur la prévention et la lutte contre les incendies [40], en menant des visites d'étude, en organisant des échanges de personnel spécialisé dans la gestion des incendies et en publiant le périodique intitulé «Forest Fire News». Ce groupe a également réussi à faire signer des ententes réciproques d'aide en cas d'incendie, y compris celui entre les États-Unis et le Canada. [41] Quatre des membres actuels du groupe sont des Canadiens [34].

4. Groupe d'étude sur les insectes et les maladies des arbres

Ce groupe de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord a préparé et publié deux longs ouvrages sur les insectes et les maladies des cônes et des graines des conifères de l'Amérique du Nord [41]. Il est également doté d'un programme très actif d'échanges techniques entre les chercheurs et le personnel sur le terrain des trois États membres. [40]

En ce moment, l'une de ses grandes priorités — une question primordiale pour le Canada — est le nématode du pin qui menace d'entraîner une interdiction des exportations de produits résineux canadiens vers l'Europe dont la valeur atteint 280 millions de dollars US. [59] Trois des huit membres actuels de ce groupe d'étude sont des Canadiens [34].

5. Groupe d'étude sur l'amélioration des arbres forestiers

Ce groupe a formulé des recommandations et rédigé des exposés de principe pour favoriser l'amélioration des arbres et préparé des rapports techniques faisant le point sur des sujets d'actualité comme les plantations énergétiques, l'amélioration génétique des arbres urbains et les échanges de germoplasme. [41]

Parmi ses autres réalisations, mentionnons les dispositions prises en vue de la formation génétique des forestiers, l'aide apportée à la rédaction des guides sur les insectes des cônes et des graines, les mesures prises en vue de la création d'un centre de semences au Mexique et la préparation d'un glossaire sur l'amélioration des arbres. [41]

Deux de leurs nouvelles initiatives portent sur l'identification des essences résistantes à la pollution et capables de croître dans la ville de Mexico et l'élaboration d'une méthodologie pour conserver les ressources génétiques menacées, d'après les études de cas documentés. [40] Trois des sept membres actuels de ce groupe, dont le président, sont des Canadiens [34].

6. Groupe d'étude sur les constructions légères à ossature de bois

Un objectif important de ce nouveau groupe d'étude est de promouvoir l'utilisation du bois pour les habitations au Mexique. À cet égard, le groupe s'efforce de préparer un guide de construction en espagnol pour les menuisiers et les constructeurs ainsi que de développer un guide de conception simplifié pour les systèmes de toits en bois. [40] Un seul des sept membres de ce comité est Canadien. [34]

7. Groupe d'étude sur le Vocabulaire multilingue de la foresterie

Le Canada a récemment complété la traduction du «Forestry and forest products vocabulary» au français qui a été publiée par la CFAN sous le titre «Vocabulaire de la foresterie et des produits forestiers». Le Mexique a l'intention de produire une version en anglais-espagnol. Le projet suivant consistera à préparer un vocabulaire trilingue sur bande magnétique. [40] Un délégué de chacun des États membres de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord siège à ce comité [34].

8. Groupe d'étude sur la sylviculture

Ce groupe d'étude se consacre à la sylviculture tropicale. Parmi ses réalisations récentes, mentionnons la publication d'un répertoire des sylviculteurs en milieu tropical et l'organisation d'un atelier de 10 jours sur l'aménagement des forêts secondaires dont le Mexique a été l'hôte. Le comité se propose de publier un livre intitulé «The useful trees of tropical North America» (Les arbres utiles dans la zone tropicale de l'Amérique du Nord) et de tenir un atelier sur la recherche en matière de sylviculture tropicale. [40] Deux des neuf membres actuels, dont le président, sont des Canadiens [34].

Ressources. Le pays hôte paie les dépenses de la plupart des sessions de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord. Le Département des forêts de la FAO défraye généralement les services d'interprétation et de traduction, publie le rapport de la session et assure le Secrétariat permanent. Chaque État membre paie les dépenses de sa propre délégation.[31]

Activités. La Commission des forêts pour l'Amérique du Nord formule des recommandations à l'intention des États membres de la FAO et de ses organismes subsidiaires [35-40]. Ainsi, lors de sa dernière session, la Commission a fait connaître aux gouvernements membres son appui à la création d'un nouveau groupe d'étude sur la «foresterie dans la lutte contre la désertification» et à la réalisation d'un plus grand nombre d'activités de recherche et de développement en biotechnologie [40].

De plus, la FAO a été informée de la nécessité d'effectuer plus rapidement les évaluations du Plan d'action forestier tropical et d'accorder la priorité aux petites entreprises forestières, à la télédétection, aux produits forestiers autres que le bois et à la recherche sur la biotechnologie. [40]

Participation du Canada. Le Canada a été l'hôte de cinq sessions de la CFAN qui se sont tenues dans l'ordre suivant : trois à Ottawa, une à Victoria, en Colombie-Britannique et l'autre, la réunion la plus récente, à Sault-Ste-Marie, en Ontario. [40]

Le sous-ministre adjoint de Forêts Canada était à la fois le délégué du Canada et le président de la dernière session de la CFAN. Le directeur général du Centre de foresterie des Grands Lacs et le directeur de la Direction de la politique, planification et foresterie internationale, tous deux de Forêts Canada, ont agi comme suppléants. [40]

Les conseillers y étaient également fort nombreux (18) en raison de la tenue de la session au Canada : 13 venaient de Forêts Canada, 2 du gouvernement de l'Ontario et 1 de chacun des organismes suivants : le gouvernement du Québec, l'Institut forestier du Canada et l'Association forestière canadienne. Ni l'industrie privée ni les universités canadiennes n'y étaient représentées. [40]

Agents de liaison

Le Secrétaire, Commission pour les forêts de l'Amérique du Nord
a/s Agent forestier principal (politique)
Groupe de l'analyse des politiques
Service des politiques et de la planification
Département des forêts, FAO, Rome [40,50]

Autres agents de la FAO et du Canada :
Voir la section sur la FAO.

### *1.1.3 Comité des panneaux dérivés du bois*

Fonction. Le Comité de panneaux dérivés du bois a pour mandat :

1. de conseiller le directeur général sur les aspects des programmes réguliers et régionaux de la FAO relatifs aux panneaux dérivés du bois;
2. d'identifier des sujets d'étude en vue de formuler des suggestions quant à l'ordre de priorité de la FAO;
3. de donner des conseils sur les types de données techniques, statistiques et économiques se rapportant aux industries des panneaux dérivés du bois qui devraient être recueillies, analysées et publiées à l'échelle internationale. [48]

Structure. De 15 à 30 États membres peuvent faire partie du comité. Il se réunit environ tous les trois ans, bien qu'aucune réunion n'ait été tenue depuis 1983 [48]. La 8e session est prévue pour l'exercice biennal en cours [28].

Le directeur général choisit les membres de façon à refléter les intérêts des régions, des producteurs et des consommateurs à l'égard des principaux produits et matières premières [48]. L'industrie forestière a tendance à y participer activement [27].

Ressources. Chaque pays finance sa propre délégation, tandis que le Département des forêts de la FAO paie toutes les autres dépenses encourues pour les sessions et assure le secrétariat permanent.[32]

Activités. Parmi les questions examinées par ce comité et concernant particulièrement les panneaux dérivés du bois, mentionnons la classification et les définitions, les capacités mondiales de production, les perspectives mondiales de consommation et d'approvisionnement, les effets des nouvelles technologies et des variations de prix des matières premières et de l'énergie sur la consommation future et une stratégie d'investissements pour les pays en voie de développement basée sur les petites usines. [27,48]

Participation du Canada. Le Canada fait partie de ce comité; le délégué actuel est le gestionnaire principal de la Division des produits du bois au ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie (MIST).[33]

Deux fonctionnaires du MIST ainsi que le directeur administratif du Conseil des industries forestières de la Colombie-Britannique ont assisté à la session de 1980. À cette occasion, le Canada s'est joint à un groupe de travail créé pour examiner la classification et les définitions des panneaux dérivés du bois. [27] Le Canada n'était pas représenté lors de la dernière session qui s'est déroulée en 1983.

Agents de liaison
Le Secrétaire. Comité des panneaux dérivés du bois
a/s Division des industries forestières
Département des forêts, FAO, Rome [27]

Agent de liaison permanent du Canada
Gestionnaire, Division des produits du bois
Direction des produits forestiers
Direction générale de la transformation des richesses naturelles
Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie
235 rue Queen, Ottawa (Ontario), K1A 0H5
Téléphone : (613) 954-3031[34] [6]

Autres agents de la FAO et du Canada :
Voir la section sur la FAO.

### *1.1.4 Comité de la mise en valeur des forêts dans les tropiques*

Fonctions. Le Comité de la mise en valeur des forêts dans les tropiques est actuellement le seul comité intergouvernemental et international au monde, s'occupant exclusivement des questions liées à la foresterie tropicale. Il a notamment pour mandat :

1. d'étudier les problèmes techniques, économiques, environnementaux, institutionnels et sociaux liés à la mise en valeur des forêts tropicales en collaboration avec d'autres organisations s'occupant : a) de la conservation, b) de la production, de l'utilisation, de la transformation et de la commercialisation des produits forestiers et c) de la recherche et de la formation;
2. d'aider à s'assurer d'une mise en valeur et d'une utilisation rationnelle des forêts tropicales et des ressources qu'elles renferment : a) en examinant les programmes et les activités internationales relatives à la conservation et à l'aménagement des écosystèmes forestiers tropicaux, b) en suggérant des moyens d'harmoniser ces programmes et ces activités et c) en recommandant aux gouvernements et à des organismes internationaux les mesures à prendre. [48]

Structure. Le nombre de membres pouvant siéger à ce comité a récemment augmenté, passant à un maximum de 60 États membres de la FAO. Lors de la 8e session de 1987, qui était la plus récente, 34 pays y ont participé à titre de membres et 21 autres en qualité d'observateurs. [16] Le comité compte notamment un président, deux vice-présidents et un secrétaire [77].

Le comité se réunit tous les deux ou trois ans. Les pays membres sont avisés par la FAO qu'ils doivent choisir des représentants qui sont techniquement quali-

fés non seulement en matière de foresterie tropicale et d'industrie forestière, mais également sur les questions environnementales et scientifiques se rapportant aux écosystèmes forestiers. [48]

Ressources. Chaque pays finance son propre représentant, tandis que le Département des forêts de la FAO rembourse toutes les autres dépenses occasionnées par la réunion et assure le secrétariat permanent.[35]

Activités. L'une des réalisations les plus importantes de la FAO dans le secteur des forêts est le Plan d'action forestier tropical qui a été adopté par les pays de la zone tropicale et la communauté internationale [28]. Les cinq propositions contenues dans le Plan d'action forestier tropical offrent un cadre conceptuel global en vue d'une action à long terme dans le domaine de la foresterie tropicale [17].

Les graines du Plan d'action forestier tropical ont été semées lors de la sessions de 1983 lorsque le comité a identifié cinq secteurs problématiques prioritaires (précisés à la section 1.2 sous la rubrique Activités) et il a recommandé que la FAO élabore des propositions en vue de la mise sur pied de programmes d'action au niveau régional ou mondial. Les programmes ainsi élaborés ont été examinés par cinq groupes d'experts *ad hoc* en mars 1985. [17,44]

Plus tard en 1985, les propositions révisées ont été adoptées par le Comité et appuyées par l'ensemble de la Conférence [28]; elles étaient approuvées par le Comité des forêts de la FAO en 1986 [22]. En juin 1988, 55 pays avaient demandé de l'aide en vertu du Plan d'action forestier tropical [57].

Le Plan d'action forestier tropical est une caractéristique dominante des activités du Comité de la mise en valeur des forêts dans les tropiques. Lors de la dernière réunion, les huit recommandations formulées par le comité à l'intention de la FAO ainsi que l'une des sept adressées aux États membres se rapportaient au plan. [16]

Les six autres recommandations adressées aux États membres portaient généralement sur la nécessité de sensibiliser davantage le corps politique à la foresterie, de quantifier les avantages économiques et financiers de l'aide et des investissements relatifs au secteur forestier et, notamment, de renforcer la recherche en foresterie. [16]

Participation du Canada. Le Comité sur la mise en valeur des forêts dans les tropiques est devenu un comité d'importance pour le Canada au cours des dernières années. C'est pourquoi le Canada s'emploie activement à ne plus y être qu'un simple observateur, mais bien un membre à part entière.[36] Le directeur du Secteur forestier de l'ACDI a représenté le Canada lors de la dernière session[37]

Le Canada, qui figure parmi les pays apportant la plus grande aide bilatérale au monde, appuie le Plan d'action forestier tropical et participe activement à sa mise en œuvre.[38]

Agents de liaison
Le Secrétaire, Comité sur la mise en valeur dans les tropiques
a/s le Directeur
Division de ressources forestières
FAO, Rome [16,50]

Autres agents de la FAO et du Canada :
Voir la section sur la FAO.

### *1.1.5 Comité consultatif de la pâte et du papier*

Fonctions. Ce comité conseille le directeur général sur l'évolution et la mise en œuvre des programmes de la FAO dans le secteur de l'industrie papetière et sur les façons dont ces programmes devraient être élaborés. [48]

Structure. Le directeur général nomme de 12 à 20 experts pour siéger à ce comité. Ces personnes sont choisies pour siéger à titre personnel en raison de leurs compétences techniques particulières. [48] En fait, les membres de ce comité proviennent presque exclusivement du secteur privé (ou de l'équivalent aux pays l'Est)[39] [13]. Douze des 20 membres actuels sont originaires de pays industriels.

Le comité se réunit chaque année [48]. Douze membres et 20 autres participants de 18 pays ont assisté à la session de 1986 qui était la 27e [13].

Organismes subsidiaires. Des tâches particulières sont quelque fois déléguées à des groupes de travail.[40]

Ressources. Les membres participent aux sessions à leurs frais [48]. Le Département des forêts de la FAO paie toutes les autres dépenses de la réunion et assure le secrétariat permanent[41].

Activités. Ce comité s'est avéré particulièrement utile à la FAO notamment dans les domaines de la technologie, du développement technologique, de la planification industrielle et du commerce international. Les sessions jouent un rôle important dans l'élaboration des activités futures du programme régulier (tout comme celles des autres comités consultatifs des forêts) grâce aux conseils prodigués et au plan d'action annuel préparé par le comité. [31]

Les dernières réunions ont aidé à formuler le concept d'«industries forestières appropriées» qui est à la base du programme actuel de la FAO sur les industries forestières et le commerce de produits forestiers. [31]

Les lignes directrices pertinente de la FAO traitent : a) les étapes essentielles à l'implantation d'industries prospères papetières dans les pays en voie de développement et b) l'établissement de plantations industrielles pour l'industrie papetière. Elles ont été en grande partie rédigées à partir des délibérations du comité. [31]

Participation du Canada. Un représentant canadien siège au Comité consultatif de la pâte et du papier; la tradition veut que ce soit le président de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers[42] [12]. Le directeur général a nommé ce membre avec l'assentiment du Canada.

Agents de liaison
Le Secrétaire, Comité consultatif de la pâte et du papier
Division des industries forestières
Département des forêts, FAO, Rome

Agent permanent de liaison du Canada
Président, Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers
Édifice de la Sun Life, 1155, rue Metcalfe, 23e étage
Montréal (Québec), H3B 2X9
Téléphone : (514) 866-6621[43]

Autres agents de la FAO et du Canada :
Voir la section sur la FAO.

### *1.1.6 Comité consultatif de l'enseignement forestier*

Fonctions. Ce comité conseille le directeur général sur l'évolution et la mise en oeuvre des programmes de la FAO relatifs à l'enseignement et à la formation en matière de foresterie, de gestion des bassins versants et des parcours, des industries forestières et de la gestion de la faune et des parcs nationaux ainsi que sur les façons dont ces programmes devraient être élaborés. [48]

Structure. Le nombre maximal d'États membres de la FAO choisi par le directeur général et pouvant faire partie de ce comité est de 30. Chaque pays ainsi choisi nomme ensuite une personne qualifiée pour siéger à titre personnel à ce comité. [48]

Le comité se réunit chaque année ou tous les deux ans [48]. Quatorze membres et 17 autres personnes ont assisté à la session de 1986 qui était la 14e et la plus récente du comité [15].

La réunion se tient dans une région différente à chaque fois et les participants se penchent sur des problèmes et des questions à l'échelle locale [31]. De plus, le comité fait coïncider, dans la mesure du possible, ces réunions avec des événements forestiers majeurs.

Ressources. Chaque pays finance son propre représentant tandis que le Département des forêts de la FAO rembourse toutes les autres dépenses de la réunion et assure le secrétariat permanent.[44] [31]

Activités. La principale activité de ce comité consiste à donner des conseils sur les aspects qualitatifs de l'enseignement forestier, comme les améliorations à apporter au programme d'études et l'élaboration de nouveaux programmes de formation [31]. Il donne actuellement des conseils en matière d'élaboration de programmes d'éducation destinée au public en foresterie, en matière de vulgarisation ainsi qu'en formation dans l'industrie forestière [15].

Le comité a contribué à la mise sur pied de certaines activités dans différents pays. Ainsi, il a participé à l'introduction d'un programme d'enseignement de la foresterie sociale en Thaïlande, à la création de programmes de perfectionnement des professeurs en Chine et aux Philippines et à l'implantation d'un centre de formation de l'industrie forestière au Zimbabwe. [31]

Participation du Canada. Le Canada est un membre fondateur du Comité consultatif de l'enseignement forestier et participe régulièrement à ses réunions. Il est de tradition que le doyen d'une école de foresterie universitaire du Canada en soit membre, un titulaire différent étant nommé tous les quatre ans. Forêts Canada apporte un soutien financier. [60]

Le doyen de la faculté de foresterie de l'université de Toronto a été le premier Canadien à siéger au comité dont il est ensuite devenu le président [63]. À l'heure actuelle, le délégué est le vice-doyen de la faculté de foresterie de l'Université de l'Alberta [60].

La première réunion du comité consultatif au Canada se déroulera en même temps que le 19e congrès mondial de l'IUFRO prévu pour 1990 à Montréal.

Entre les sessions, les relations sont maintenues avec la FAO sur des questions présentant un intérêt mutuel, comme la proposition récente du Canada de mettre sur pied un projet pour préparer un manuel de foresterie à l'intention des pays en voie de développement.

Agents de liaison
Le Secrétaire, Comité consultatif de l'enseignement forestier
a/s Le Chef, Enseignement forestier
Sous-division des institutions de l'enseignement et de l'emploi
Division des ressources forestières, FAO, Rome [14,50]

Autres agents de la FAO et du Canada :
Voir la section sur la FAO.

### *1.1.7 Groupe d'experts des ressources génétiques forestières*

Fonctions. Ce groupe participe à la planification et à la coordination des efforts de la FAO en matière d'exploration, d'utilisation et de conservation des ressources génétiques des arbres forestiers. Il est également chargé de préparer des programmes d'action de la FAO à court et à long terme, de donner de l'information aux États membres [48] et d'aider à coordonner les activités à l'échelle mondiale en matière de ressources génétiques forestières [31].

Structure. Les groupes d'experts sont nommés par le directeur général. Les experts sont consultés à titre personnel surtout par courrier, mais également dans le cadre des réunions de certains ou de l'ensemble des membres du groupe. [48,45]

Le groupe se réunit tous les trois ou quatre ans [42,43]. Les 15 membres ainsi que 6 observateurs ont assisté à la 6e et la plus récente réunion qui s'est tenue en 1985 [43].

Ressources. Les membres du groupe ne touchent aucune rémunération pour leurs services, mais se voient rembourser leurs frais de subsistance et de déplacement par la FAO lorsqu'ils assistent à des réunions [48]. Le Dépertment des forêts de la FAO rembourse toutes les autres dépenses des réunions et assure le secrétariat permanent[45].

Activités. Les États membres de la FAO peuvent bénéficier des semences recueillies et de l'information publiée à la suite des recommandations du groupe. Les graines sont mises librement à la disposition de tous les pays industriels à des fins de conservation ainsi que de production et d'essai de semences. Les réunions offrent également une tribune où les activités des principaux centres de semences (bon nombre d'entre eux faisant partie du groupe d'experts) sont coordonnées. [31]

Les recommandations formulées par le groupe d'experts lors de la dernière réunion étaient les suivantes :

- Que la conservation des ressources génétiques soit un objectif explicitement ajouté aux plans d'aménagement des régions actuellement protégées;
- Que des efforts soient déployés pour diriger certaines de ces ressources vers l'exploration, l'évaluation et la conservation des ressources génétiques forestières;
- Que l'on continue d'accorder la priorité à la conservation *in situ* et *ex situ* des ressources génétiques végétales et forestières;
- Que soient renforcés ou créés des liens entre la conservation et l'aménagement forestier ainsi que l'amélioration des arbres;
- Que les progrès de la haute technologie relatifs à la conservation des ressources génétiques soient suivis de près en vue de leur éventuelle application à la foresterie;
- Que l'attention se porte sur l'exploration, la collecte, l'évaluation et la conservation des essences ligneuses polyvalentes. [19]

Participation du Canada. La région de l'Amérique du Nord est actuellement représentée auprès du comité par un chercheur de l'Institut forestier national de Petawawa de Forêts Canada. Son suppléant est un professeur de la faculté de foresterie de l'Université du Nouveau-Brunswick[46]. Le groupe d'experts ne s'est encore jamais réuni au Canada. [42,43]

Agents de liaison

Le Secrétaire, Groupe d'experts de ressources génétiques forestières
a/s Division des ressources forestières
Département de forêts, FAO, Rome [42,50]

Agent de liaison du Canada:
Le Chef de programme, Génétique et amélioration des arbres
Institut forestier national de Petawawa, Forêts Canada
Chalk River (Ontario), K0J 1J0
Téléphone : (613) 589-2880[47] [42]

Autres agents de la FAO et du Canada :
Voir la section sur la FAO.

### *1.1.8 Congrès forestier mondial*

Fonctions. Les Congrès forestiers mondiaux réunissent des experts du monde entier afin d'examiner tous les aspects des questions forestières mondiales et d'en discuter, de tirer des conclusions générales et de formuler les grandes lignes de recommandations applicables à l'échelle régionale ou mondiale. [20,67]

Les débats du Congrès sont notamment destinés à :

1. réunir des experts bien informés en vue de donner des conseils sur des questions se rapportant à la politique forestière;
2. faire le point pour aider les organismes de recherches à identifier des domaines d'études utiles;
3. exprimer des opinions qui peuvent aider les organisations internationales à planifier leurs activités futures;
4. favoriser l'élaboration et l'acceptation à l'échelle mondiale de normes techniques. [20]

Les fonctions du Congrès forestier mondial sont de nature consultative et non pas exécutive; par conséquent la mise en œuvre des recommandations du Congrès ne concernent que ceux à qui s'adressent les recommandations. De plus, il a été convenu comme prin-

cipe directeur que les participants au Congrès ne parlent qu'en leur nom et n'y impliquent pas les sociétés qui les supportent. [20]

Structure. Les États membres de l'ONU, de la FAO et d'autres agences spécialiées de l'ONU ainsi que de l'Agence internationale de l'énergie atomique peuvent faire partie du Congrès. Les participants sont généralement des scientifiques, des techniciens ou des administrateurs s'intéressant à la foresterie. Il existe deux catégories de participants :

- Les «participants» regroupent des représentants des gouvernements, des organisations internationales, des organisations forestières scientifiques, techniques ou éducatives, de l'industrie, des organismes publics ou privés finançant des activités en foresterie, des associations forestières professionnelles et des personnes œuvrant dans le domaine de la foresterie, la conservation des forêts et de l'utilisation des produits forestiers. Chaque participant détient une voix.
- Les «participants associés» regroupent l'entourage des participants ainsi que les étudiants. Ils n'ont pas le droit de vote. [20]

Le Congrès se réunit généralement tous les six ans [70]. Le Congrès le plus récent, le 9e, s'est déroulé dans la ville de Mexico, en juillet 1985. Plus de 2000 délégués venant d'une centaine de pays y ont participé [76]. Les Congrès précédents s'étaient déroulés à Jakarta, en Indonésie (1978), à Buenos Aires, en Argentine (1972), à Madrid, en Espagne (1966), à Seattle, aux États-Unis (1960), à Dehra Dun, en Inde (1954), à Helsinki, en Finlande (1948), à Budapest, en Hongrie (1936) et à Rome, en Italie (1926) [70].

Organismes subsidiaires

Comité organisateur
Ce comité est mis sur pied par le pays hôte pour planifier et mener à bien les travaux de chaque Congrès. Les personnes qui en font partie proviennent surtout du pays hôte et de la FAO. [63]

Comité des candidatures
Cet organisme prépare une liste des membres du Congrès qui sera examinée et approuvée lors de l'ouverture de la session. [20]

Comité général
Un comité général est mis sur pied pour faciliter le bon déroulement du Congrès. Son rôle particulier consiste à régler les différences d'interprétation des règles du Congrès et à se prononcer sur des questions qui lui sont soumises par tout membre du Congrès ou par la FAO. Au nombre de ses membres, mentionnons le président, les co-présidents et les vice-présidents du Congrès ainsi qu'un représentant de la FAO. [20]

Rôle de la FAO. Le Congrès forestier mondial est un cas particulier. Le Congrès n'est pas un organisme de la FAO proprement dit et la FAO ne lui verse aucune somme[48]. L'organisation d'un Congrès incombe principalement au pays hôte, le rôle de la FAO relevant «du service et non pas de régie» [20].

Pourtant, le Congrès ressemble plutôt à une conférence technique de la FAO — d'où la raison de son insertion — et la FAO a toujours joué un rôle central [46] à titre de coordonnateur[49], de collaborateur [70] et de conseiller [67].

La tenue du Congrès forestier mondial incombe en effet à la FAO[50]. C'est la FAO qui détermine le moment et l'endroit du Congrès[51]. C'est la FAO qui lance les invitations aux pays autorisés à participer [74]. C'est également la FAO qui assure une liaison permanente pour les questions concernant le Congrès[52].

Le Conseil de la FAO désigne le pays hôte après avoir examiné les réponses à un questionnaire d'enquête officiel envoyé par le directeur général à tous les gouvernements faisant partie des Nations Unies, de la FAO et d'autres agences spécialisées de l'ONU [46] suivant une étude approfondie par le Comité des forêts[53].

La FAO aide le pays hôte à établir un secrétariat local[54] et fournit notamment un secrétaire administratif pour le Comité organisateur [63]. La FAO met, sur demande, des employés ou des experts à la disposition du pays hôte, quoique sur une base de récupération des frais[55] [46].

La décision finale sur le programme d'un Congrès revient au pays hôte, bien que son importance et sa portée soient limitées d'un commun accord. [20]

Ressources. La nation hôte assume le coût du Congrès[56] (actuellement estimés à près de 0,7 million de dollars US [64]) et assure le secrétariat local [67]. Les participants paient leurs propres dépenses[57].

Activités. Le IXe Congrès forestier mondial, qui s'est tenu dans la ville de Mexico, a adopté le grand thème : «Les ressources forestières dans le développement intégral de la société» [70]. Les trois commissions techniques, qui abordaient jusqu'à 7 sous-thèmes chacune, ont examiné les tendances et les nouveaux acquis en matière de gestion des ressources naturelles, de production et de productivité ainsi que de développement institutionnel et rural [69]. Les conclusions et recommandations de ces sessions sont résumées dans les «Conclusions générales du Congrès».

«Le manifeste de Mexico», dont la publication est conforme à la tradition d'un communiqué final du congrès, comporte notamment l'acceptation du Plan d'action forestier tropical, un plaidoyer en faveur des meilleures communications entre les experts forestiers

et les politiciens, un appel pour une approche intégrée au développement rural considérant la foresterie, l'agriculture et les autres utilisations des terres et une suggestion de création d'un fond mondial pour la mise en valeur et la protection de l'environnement des forêts. [68]

Participation du Canada. Forêts Canada coordonne la participation du Canada à chaque Congrès auquel participe principalement des représentants des agences fédérales mais également des universités, de l'industrie privée et d'autres organismes intéressés.[58] [63]

Lors du Congrès de Mexico, la délégation canadienne se composait de 46 personnes. Les représentants venaient du gouvernement fédéral (Forêts Canada, ACDI et ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie), de trois gouvernements provinciaux (Colombie-Britannique, Ontario et Québec), de quatre facultés de foresterie (Universités de l'Alberta, Laval, du Nouveau-Brunswick et de Toronto) et de l'industrie privée. [76]

À la tête de la délégation canadienne était le ministre d'État (Forêts) élu parmis les cinq vice-présidents régionaux et nommé président de la Commission technique II. Le Canada y a présenté 12 des 170 mémoires techniques. [76]

Agents de liaison
Le Directeur général adjoint, Département des forêts FAO, Rome [50]

Autres agents de la FAO et du Canada :
Voir la section sur la FAO.

## 1.2 DÉPARTEMENT DES FORÊTS

Buts. Le Département des forêts constitue l'aile exécutive de la FAO dans le secteur des forêts et, à ce titre, est chargé d'atteindre les buts de la FAO par l'intermédiaire de ses programmes de travail dans ce secteur[59]. L'objectif commun à tous les programmes du Département des forêts est le développement rural [28].

Les objectifs du Département des forêts reflètent les priorités recommandées par le Comité des forêts et le Conseil de la FAO, c'est-à-dire mettre en œuvre et surveiller la stratégie de mise en valeur des forêts [18,25,26] qui a été approuvée par la Conférence en 1981. Cette stratégie a pris encore plus d'ampleur lors de l'adoption du Plan d'action forestier tropical par la Conférence de la FAO en 1985. [31,51]

Les objectifs à long terme du département sont les suivants :

1. Améliorer l'efficacité des activités d'aménagement forestier tout en s'assurant d'un partage à grande échelle des avantages et de la participation de tous les segments de la population concernée;
2. Stabiliser l'apport des forêts, sur le plan environnemental, aux ressources en terre et en eau pour les activités agricoles et pastorales;
3. Optimiser la contribution directe des produits forestiers à l'économie;
4. Mettre sur pied des institutions et élaborer des politiques au niveau national. [31]

Structure. Le Département des forêts est l'une des sous-divisions du Secrétariat permanent de la FAO à Rome et dirigé par un directeur général adjoint. Le Département des forêts comporte deux divisions (la Division des ressources forestières et la Division des industries forestières), deux services (le Service des politiques et de la planification ainsi que le Service des opérations) et l'Unité administrative de soutien, comme le montre la figure 2. De plus, le Département des forêts compte huit cadres travaillant dans les cinq bureau régionaux de la FAO (bien qu'aucun d'eux ne travaille au bureau de liaison pour l'Amérique du Nord). [28]

La Division des ressources forestières s'efforce de promouvoir la gestion intégrée des forêts existantes et la création de nouvelles forêts à l'appui d'un développement national et rural soutenu. Elle tient compte de la production, de la protection de l'environnement et des fonctions sociales de la forêt. [71]

La Division des industries forestières tente principalement de mettre sur pied et de gérer des industries forestières dans les pays en voie de développement de façon à contribuer au développement social et forestier. [71]

Le Service des politiques et de la planification s'occupe des questions de fond touchant la planification, les études prospectives, les statistiques, le commerce et les analyses économiques. [71]

Le Service des opérations coordonne les activités du programme régional [71] tandis que l'Unité administrative de soutien assure les services de soutien administratif essentiel en matière de personnel, de finances et de communication [54].

Relations interorganisations. D'après une compilation de 1976, 42 organisations internationales avaient établi des relations officielles avec le Département des forêts de la FAO. Les organisations intergouvernementales (OIG) étaient au nombre de 18 et les organisations non gouvernementales, au nombre de 24. [55]

La FAO reconnaît six types de coopération avec les organisations intergouvernementales : la participation à des réunions, la consultation sur des points à l'ordre du jour, la coopération à des projets conjoints, la consultation sur des problèmes techniques, la dissémination de l'information sur les activités de la FAO et les échanges de documentation. [55]

Ressources. Les dépenses prévues annuellement par la FAO à l'échelle mondiale pour le secteur des forêts au cours de l'exercice biennal 1988-89 à l'exclusion du programme de coopération technique, se chiffrent à 9 millions de dollars US pour le programme régulier et à 43 millions de dollars US pour le programme extra-budgétaire (59,2 % provenant du programme des Nations Unies pour le développement, 40,8 % provenant des fonds de dépôt) pour un total de 53 millions de dollars US (chiffres arrondis individuellement) [28]. À fin de comparaison, le budget de Forêts Canada est d'environ 181 millions de dollars US [1].

Le programme principal des forêts constitue 4,2 % du programme régulier de la FAO, 12,2 % du programme extra-budgétaire et 9,1 % de l'ensemble. La foresterie est le moins important des trois programmes techniques et économiques principaux de la FAO si l'on regarde uniquement le budget du programme régulier; les pêches et l'agriculture sont respectivement 1,4 et 8,7 fois plus importants. [28]

Le programme de l'environnement et des ressources forestières réserve à lui seul 60 % de l'ensemble des fonds alloués au Département des forêts. Le reste (sauf pour un trois pour cent qui revient à l'administration du programme) est partagé également entre le commerce et les industries forestières d'une part et les institutions et les investissements forestiers d'autre part. [28]

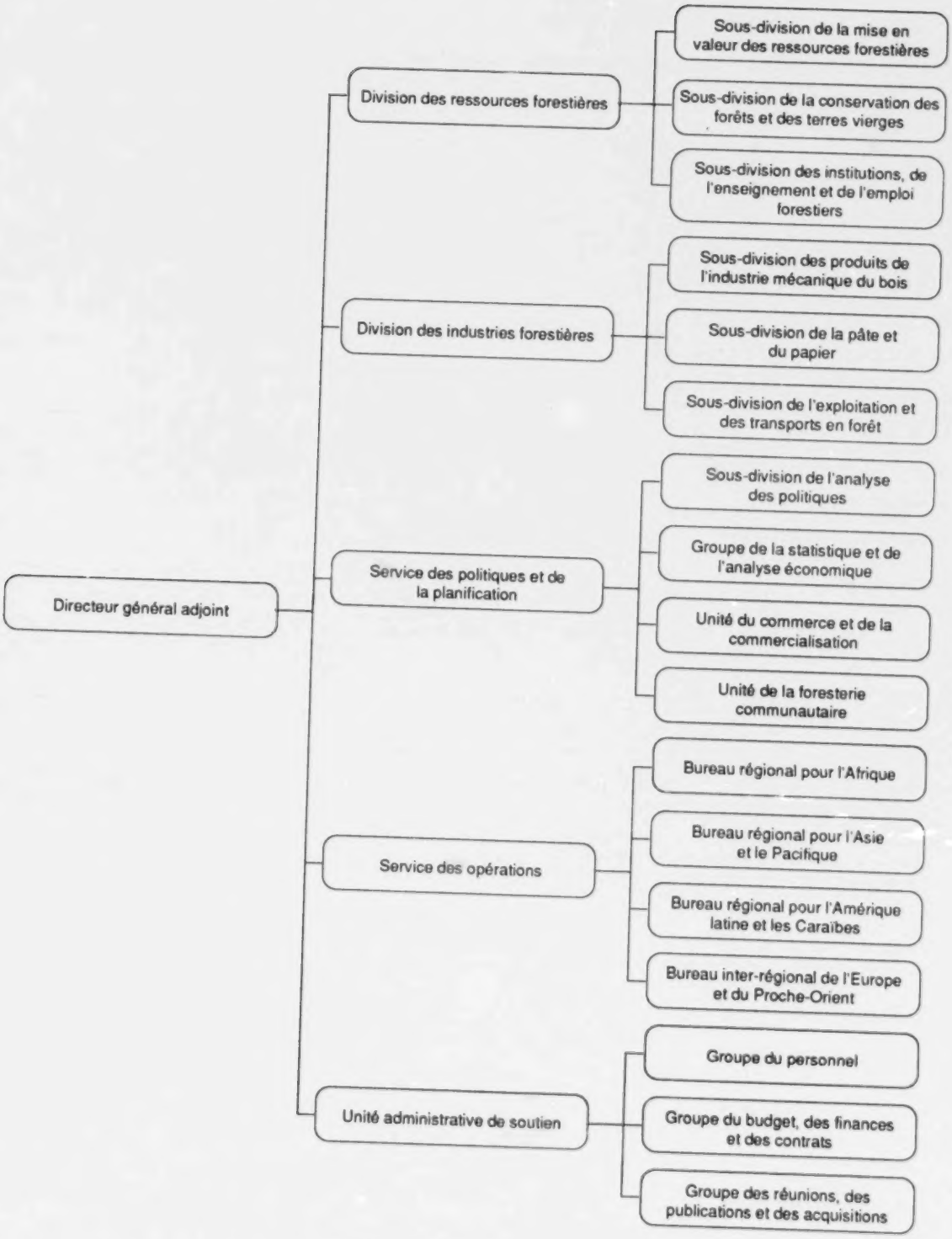


**Figure 2.** Organigramme du Département des forêts de la FAO.

Le Département emploie 153 personnes, sans compter le personnel régional. Soixante et une de ces 153 personnes appartiennent à la catégorie des administrateurs ou plus (42 d'entre elles sont rémunérées par le programme régulier, 19 par le programme extra-budgétaire) et 92 appartiennent à la catégorie des services généraux (52 d'entre elles étant rémunérées par le programme régulier et 19 par le programme extra-budgétaire). [28]

L'annexe B montre les détails du budget, sur une base annuelle, des ressources financières (par source de financement) et des ressources humaines totales pour chaque programme et sous-programme du Département des forêts. [28]

À l'heure actuelle, 42 (soit 20 %) des 214 programmes forestiers sur le terrain de la FAO sont financés du budget régulier du Programme de coopération technique. Cent vingt-trois autres (57 %) sont financés par le Programme du développement des Nations Unies et 49 autres (23 %) par des fonds de dépôt. [52]

Activités. L'annexe C laisse voir de façon évidente la nature et la portée des activités du Département des forêts et présente une liste complète (à l'exception des questions administratives) des «éléments du programme» du Département utilisés à des fins budgétaires. [28].

Le Programme de l'environnement et des ressources forestières s'efforce généralement d'apporter une aide aux États membres en matière de développement et de conservation de leurs ressources forestières et fauniques. [28]

Le Programme du commerce et des industries forestières insiste énormément sur la formation. Ses autres activités se rapportent à la réduction des déchets engendrées par l'exploitation, au transport, à la commercialisation et à la transformation du bois. [28]

Le Programme des institutions et des investissements forestiers tente de renforcer les capacités institutionnelles du secteur forestier en matière de priorités, d'élaboration de politiques et de planification à long terme ainsi que de mise en œuvre des plans d'action. [28]

Le Plan d'action forestier tropical est une des grandes priorités de la FAO et son influence s'étend sur le Département des forêts. Ce plan a été adopté par les pays tropicaux et la communauté internationale à titre de cadre de travail pour accroître et harmoniser les mesures à long terme dans cinq domaines prioritaires où se posent des problèmes :

- la foresterie et l'utilisation des terres à l'interface agriculture/forêt;
- un développement industriel fondé sur les forêts;
- le bois de chauffage et l'énergie;
- la conservation des écosystèmes de la forêt tropicale;
- les institutions. [28]

Chacun des programmes du Département énumérés à l'annexe C ont été récemment réexaminés en fonction de ces priorités et de la nécessité d'apporter une aide plus efficace aux États membres dans le cadre de la mise en œuvre du plan. [28]

Le Département gère actuellement 214 programmes de foresterie sur le terrain un peu partout dans le monde. Comme le montre la figure 3, 197 d'entre eux sont particuliers à 76 pays. La carte ne présente pas les 16 programmes concernant 4 régions et le programme à envergure inter-régionale. [52]

Les sujets traités par ces programmes sur le terrain (et recevant une part correspondante à ces dépenses totales du programme régional) sont les suivants : surveillance des ressources forestières et planification de l'utilisation des terres et aménagement forestier (33 %); foresterie et développement rural (23 %); l'enseignement, formation et recherche en foresterie (21 %); développement des industries forestières (18 %); gestion des bassins versants (4 %) et gestion de la faune (1 %). [23]

Le personnel du siège du Département des forêts et des bureaux régionaux assure la formation d'une moyenne de plus de 300 personnes par année, grâce à des cours, à des ateliers de travail et à des visites d'étude. De plus, il organise en moyenne 30 réunions, séminaires et consultations d'experts par année auxquels participent plus de 1000 personnes venant de divers pays. [31]

Les spécialistes en foresterie de la FAO du programme régulier utilisent une moyenne de 6,4 années-personnes par année sur le terrain et apportent une aide directe aux États membres. Les consultants du Département des forêts utilisent encore 5,3 années-personnes. [31]

D'autres détails sur les activités de la FAO dans le secteur des forêts se trouvent dans le volume intitulé «The director-general's programme of work and budget» (Le programme de travail et le budget du directeur général) accompagné des compléments volumineux intitulés «Review of the Regular Programme...» (Revue du programme régulier) et «Review of Field Programmes...» (Revue des programmes sur le terrain) qui évaluent les progrès accomplis pendant les deux années précédant la date de publication.

Participation du Canada. Le Canada verse au programme régulier de la FAO — et par son intermédiaire, au Département des forêts — un montant annuel de 8,8 millions de dollars US[60]. Au prorata, l'aide annuelle apportée par le Canada au Département des forêts lui-même est de 0,35 million de dollars US.

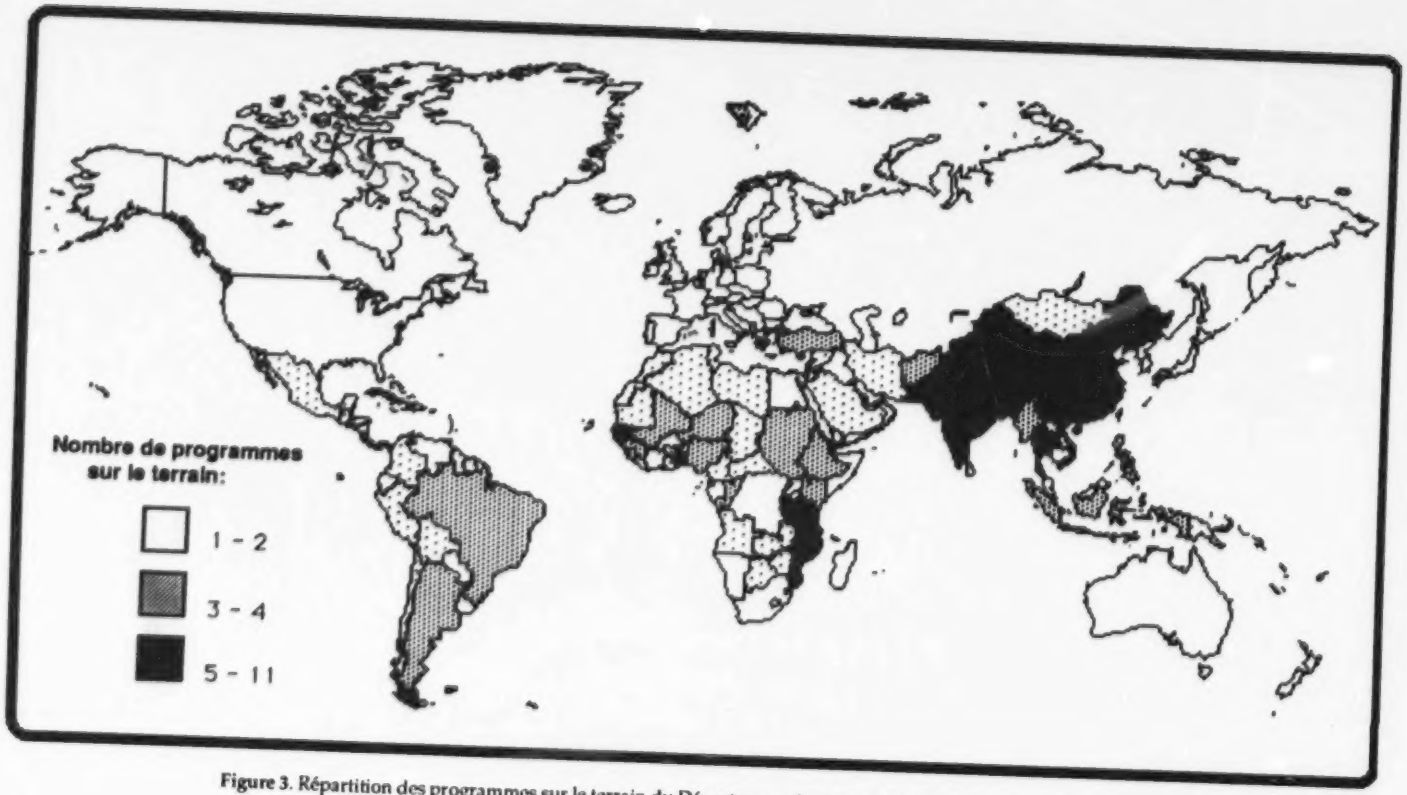


Figure 3. Répartition des programmes sur le terrain du Département des forêts de la FAO dans le monde en 1987

Le Canada appui également de façon indirecte le programme régional du Département des forêts grâce à sa contribution au programme des Nations Unies pour le développement et à d'autres fonds de dépôt multilatéraux[61]. À l'heure actuelle, le Canada ne dispose d'aucune somme directement mise dans les fonds pour des programme régionaux de la FAO en foresterie[62].

Sept Canadiens font partie de 61 employés de la catégorie des cadres [28] du Département des forêts, ce qui représente 11,5 %. Trois d'entre eux sont en poste à Rome et les 4 autres se trouvent sur le terrain en Asie et en Afrique. Un Canadien fait également partie de la catégorie des services généraux. [62]

Au cours des années, les Canadiens ont occupé leur juste part de postes parmi le personnel cadre du Département des forêts, particulièrement pendant la période initiale cruciale. Une liste indique ci-dessous, en date de juin 1988, pour le Département et chacune des divisions, le nom actuel de l'unité administrative, le nombre total de chefs qu'elle a eu (entre parenthèses), le nom du titulaire canadien et de ses années de services ainsi qu'une annotation précisant si la personne était la première à occuper le poste («*» dénote ce fait). [71]

Département des forêts de la FAO (6)
Aucun chef canadien

Division des industries forestières (11)
P.J. Vakomies 1970-1977
L.R. Letourneau 1981-1984
Dr F.J. Keenan 1985-

Division des ressources forestières (8)
Aucun chef canadien

Service des politiques et de la planification (12)
J.D. Harrison 1949-1951*
Dr S.L. Pringle 1963-1981

Service des opérations (7)
D.R. Cameron 1951-1953*

L'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers fournit ses propres données aux enquêtes annuelles sur le papier et le carton réalisées à l'échelle mondiale par la Division des industries forestières et qui portent sur la production, les exportations, les importations et les capacités de production. La FAO publie trois rapports annuels de ces enquêtes qui sont toutes reçues favorablement par l'industrie canadienne. La FAO est le seul organisme au monde à faire ce travail.[63]

Environnement Canada a également apporté une aide considérable et donné de nombreux conseils à la FAO au sujet de son système d'information géographique. [33]

Des Canadiens ont également été invités à diverses consultations d'experts *ad hoc*. Ainsi, en 1980, un chercheur de Forêts Canada a participé à la consultation d'experts FAO/PNUE sur la conservation *in situ* des ressources génétiques forestières [56]. En 1985, un Canadien assistait à la consultation d'experts sur le rôle de la foresterie dans la lutte contre la désertification [31]. En 1987, le président d'une entreprise canadienne de contreplaqué a été convoqué à la consultation d'experts de la FAO sur les panneaux dérivés du bois [72].

Publications. Le département publie une revue trimestrielle intitulée «Unasylva» et une variété d'autres périodiques dont «Forest genetic resources», «Monthly bulletin on tropical forest products in world timber trade», «Annuaire statistique des produits forestiers», «Forest product prices», «Pulp and paper capacities» ainsi que d'autres enquêtes périodiques sur la capacité industrielle, dont «Estimated production of pulp, paper, and paperboard», «Projected pulp and paper mills in the world»[64] et «Forest resources». [28] Un bulletin d'information annuel non officiel intitulé «Forestry planning newsletter» assure également les communications entre le siège central et le personnel sur le terrain.

Le nombre annuel moyen de publications du Département des forêts au cours des dernières années, par catégorie, est le suivant : a) 45 périodiques, documents de référence et bulletins d'information, b) 9 guides de formation et de recherches et c) 19 documents techniques et études de cas. [31]

Agents de liaison
Bureau du sous-directeur, Département des forêts
FAO, Rome [28]

Autres agents de la FAO et du Canada :
Voir la section sur la FAO.

## 1.3 DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT

### *1.3.1 Programme de coopération technique (PCT)*

Fonctions. Ce programme permet à la FAO de répondre rapidement aux demandes d'aide urgente ou imprévue de moindre importance dans le domaine des forêts, de l'agriculture ou des pêches. [28]

Généralités. Le PCT est financé et géré par le Département du développement de la FAO [28]. Les projets portant sur la foresterie sont mis en œuvre dans le cadre du programme régional du Département des forêts [52].

La première épreuve qu'auront à subir les propositions de projets est à voir s'ils mettent l'accent sur l'accroissement de la production dont l'objectif ultime sera d'augmenter les revenus des petits producteurs et des travailleurs en milieu rural. Quatre autres critères de sélection sont utilisés. La priorité est accordée aux pays les moins développés. [28]

Le PCT accorde une aide technique mais non pas financière. Ces contributions prennent la forme :

- de services d'experts (maximum d'un an) et de consultants;
- d'activités de formation pratique à court terme;
- d'équipement et d'approvisionnement
- du matériel nécessaire pour assurer la publication des rapports;
- d'octroi de sous-contrats à des institutions pour des services techniques. [28]

Ressources. Le PCT, à titre de partie intégrante du programme régulier de la FAO, est subventionné par les contributions annuelles des États membres [11]. Le budget du PCT pour l'exercice biennal 1988-89, exprimé sur une base annuelle, est de 32 millions de dollars US (14 % du budget total du programme régulier de la FAO) [28]. Tous les autres fonds destinés au programme régional de la FAO proviennent des sources extrabudgétaires [30].

Présentement, 42 (20 %) des 214 programmes de foresterie sur le terrain de la FAO sont financés par le programme de coopération technique [52]. En 1986, les programmes de foresterie du PCT ont reçu 2,4 millions de dollars US, soit 6,6 % du budget du programme de coopération technique. De ce montant, 38 % a été consacré à la formation, 19 % à des services consultatifs, 14 % à des urgences, 10 % à l'apport d'une aide pour la formulation des propositions de financement[65], 10 % aux transferts technologiques et 8 % à des investissements. [28]

Participation du Canda. Le Canada contribue au programme régulier de la FAO — et par son intermédiaire, au programme de cooperation technique — grâce à la quote-part qu'il verse annuellement à la FAO (8,8 millions de dollars US en 1988)[66]. La part, qui va aux programmes de foresterie du PCT en particulier, au prorata, est de 0,09 millions de dollars US.

Agents de liaison
Voir la section sur la FAO.

### *1.3.2. Programme des cadres associés (PCA)*

Fonction. Le programme des cadres associés est une source économique d'expertise professionnelle à l'appui des projets de développement subventionnés par la FAO. [8]

Généralités. Ce programme est géré par le Département du développement de la FAO[67]. Quinze pays y participent actuellement, subventionnant des cadres associés. En 1987, on comptait au total 317 cadres associés dont 85 % œuvraient sur le terrain et le reste à Rome. [8]

Les cadres associés sont des spécialistes de domaines particuliers comme la foresterie, les pêches et l'agriculture qui (du moins, dans le cas du Canada), ont récemment obtenu une maîtrise ou l'équivalent. Ils travaillent toujours sous la surveillance d'un expert de la FAO et touchent généralement la rémunération de la classe de début de la catégorie des cadres de la FAO. [8]

Ressources. Le programme des cadres associés fait partie du programme extrabugétaire de la FAO [28]. Les fonds proviennent de la quote-part versée par l'État membre de la FAO tout comme les experts eux-mêmes.[68]

Activités. Les cadres associés font généralement partie d'une équipe internationale d'experts qui travaillent à la mise en œuvre du plan de travail d'un projet. Les cadres associés sont généralement appelés à travailler quotidiennement avec un ou plusieurs nationaux, leur donnant des conseils, des directives et l'appui dans la mise en œuvre du projet. [8]

Participation du Canada. Le Canada participe au programme des cadres associés par l'intermédiaire du Centre d'évaluation et de coordination de l'aide alimentaire de l'ACDI qui s'occupe à la fois des questions financières et politiques. Le programme des cadres associés est l'un des programmes les plus petits et les moins connus de l'ACDI. En ce moment, il n'existe aucun cadre associé canadien œuvrant en foresterie.[69]

Les buts de l'ACDI pour le programme des cadres associés sont les suivants :

1. Apporter une aide indirecte aux pays en voie de développement;

2. Amener différentes personnes à participer au développement international dans des disciplines pertinentes;

3. Offrir à de jeunes spécialistes canadiens l'occasion d'acquérir de l'expérience à l'échelle internationale[70];

4. Aider l'ACDI à s'assurer que les emplois de la FAO sont équitablement répartis entre les femmes et les autres groupes visés par le programme d'action positive [8].

Les cadres associés parrainés par l'ACDI sont toujours affectés à des postes régionaux dans les pays en voie de développement [8] pour une période de deux (quelquefois trois) ans. On ne compte jamais plus de six cadres associés canadiens en même temps et leur nombre se limite généralement à quatre. Chaque poste de cadre associé coûte environ 55 000 dollars US par année.[71]

Agents de liaison

Le Coordonnateur, Programme des cadres associés
Service de liaison des programmes spéciaux
Division du développement des programmes sur le terrain
Département du développement, FAO, Rome[72]

Administration du Programme des cadres associés canadiens
Le Coordinateur de l'aide
Section de la planification des ressources humaines
Direction des organisations, de la planification et du développement
Personnel et administration
Agence canadienne de développement international
Place du centre, 200, Promenade du Portage
Hull (Québec) K1A 0G4 [8]
Téléphone : (819) 997-6457 [6]

Demandes de renseignements sur le Programme des cadres associés canadiens (foresterie)
Le Chef, Secteur des forêts
Division des ressources naturelles
Direction générale des services professionels
Agence de développement international
Place du centre, 200, Promenade du Portage, Hull (Québec), K1A 0G4
Téléphone : (819) 997-6586 [6]

Autres agents de la FAO et du Canada :
Voir la section sur la FAO.

## 1.4 AUTRES ORGANISMES SUBSIDIAIRES DE LA FAO ŒUVRANT EN FORESTERIE

Les organismes subsidiaires suivants de la FAO revêtent une importance un peu moins grande pour le secteur forestier du Canada :

- Commission des ressources génétiques végétales;
- Comité mixte des questions forestières méditerranéennes (Commission des forêts pour l'Afrique/Commission européenne des forêts/Commission des forêts pour le Proche-Orient)- *Silva mediterranea*
- Comité d'experts de la lutte contre les ravageurs. [48]

## COMMUNICATIONS PERSONNELLES

1 M.-A. Fredette, Agriculture Canada (AC), 22JA88
2 W. Major, AC, 29AV88
3 G. Musgrove, ministère des Affaires extérieures du Canada (Aff. ext.), 20AV88
4 G. Musgrove, Aff. ext., 20AV88
5 G. Musgrove, Aff. ext., 20AV88
6 W. Major, AC, 29AV88
7 G. Steneker, Forêts Canada (FC), 15AV88
8 R. Roberts, Agence candienne de développement international (ACDI), 12FE88
9 W. Major, AC, 29AV88
10 M.-A. Fredette, AC, 22JA88
11 R. Prins, AC, 11FE88
12 J. Tubino, AC, 15FE88
13 R. Prins, AC, 11FE88
14 J. Lynch, Aff. ext., 5FE88
15 J. Tubino, AC, 6JUIN88
16 G. Steneker, FC, 15AV88
17 J. Lynch, Aff. ext., 5FE88
18 R. MacIntosh, ACDI, 5FE88
19 N. Sharp, AC, 9FE88
20 G. Graham, Librairie Renouf Limitée, 20JUIN88
21 M.-A. Fredette, AC, 22JA88
22 G. Steneker, FC, 1JUIN88
23 G. Steneker, FC, 15AV88
24 G. Steneker, FC, 15AV88
25 G. Steneker, FC, 1JUIN88
26 G. Steneker, FC, 1JUIN88
27 G. Steneker, FC, 15AV88
28 G. Steneker, FC, 15AV88
29 R. Roberts, ACDI, 12FE88
30 G. Steneker, FC, 15AV88
31 G. Steneker, FC, 15AV88
32 G. Steneker, FC, 15AV88
33 J. Serveau, ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie du Canada (MIST), 28AV88
34 J. Serveau, MIST, 28AV88
35 G. Steneker, FC, 15AV88
36 R. Roberts, ACDI 12FE88
37 G. Steneker, FC, 15AV88
38 G. Steneker, FC, 15AV88
39 G. Minnes, Association canadienne des producteurs de pâte et papiers (ACPPP), 22AV88
40 G. Minnes, ACPPP, 22AV88
41 G. Steneker, FC, 15AV88
42 G. Minnes, ACPPP, 22 AV88
43 G. Minnes, ACPPP, 22AV88
44 G. Steneker, FC, 15AV88
45 G. Steneker, FC, 15AV88
46 C.W. Yeatman, F.C. 20AV88
47 C.W. Yeatman, FC, 20AV88
48 G. Musgrove, Aff. ext., 20AV88
49 G. Steneker, FC, 15AV88
50 G. Steneker, FC, 15AV88
51 G. Musgrove, Aff. ext., 20AV88
52 G. Steneker, FC, 15AV88
53 G. Steneker, FC, 22JA88
54 G. Musgrove, Aff. ext., 20AV88
55 G. Musgrove, Aff. ext., 20AV88
56 G. Steneker, FC, 15AV88
57 G. Steneker, FC, 15AV88
58 G. Steneker, FC, 15AV88
59 G. Steneker, FC, 15AV88
60 J. Lynch, Aff. ext., 5FE88
61 G. Steneker, FC, 15AV88
62 R. Roberts, ACDI, 12FE88
63 G. Minnes, ACPPP, 22AV88
64 G. Minnes, ACPPP, 22AV88
65 W. Major, AC, 29AV88
66 J. Lynch, Aff. ext., 5FE88
67 H. Hermens, ACDI, 11FE88
68 H. Hermens, ACDI, 11FE88
69 H. Hermens, ACDI, 11FE88
70 H. Hermens, ACDI, 11FE88
71 H. Hermens, ACDI, 11FE88
72 H. Hermens, ACDI, 11FE88

## Références


1. Agriculture Canada. **Annual report 1986-87**. Ottawa, Ontario: Agriculture Canada; 1987; Publication 5015/B; 42 p.

2. Agriculture Canada. **Canada and FAO**. Ottawa, Ontario: Information Canada; 1971; Cat. A73-1453; 103 p.

3. Agriculture Canada. **Canadian Interdepartmental FAO Committee**. Ottawa, Ontario: Agriculture Canada; 1988; 1 p.

4. Blouin, Donald (Chairman, Poplar Council of Canada). [Letter to Jean-Claude Mercier]. c/o Faculty of Forestry, University of Toronto, Toronto, Ontario; 4 December 1987; 2 p.

5. Canada. **Food and Agriculture Organization of the United Nations Act**. Revised Statutes of Canada; 1970; c. 122(s. 1).

6. Canada. Department of Communications. **Government of Canada telephone directory: National Capital Region**. Ottawa, Ontario: Canada Department of Communications, Government Telecommunications Agency; December 1987; 362 p.

7. Canada. Department of External Affairs. **Report on Canada's activities as member nation of the Food and Agriculture Organization of the United Nations for the period April 1, 1986 to March 31, 1987**. Ottawa, Ontario: Canada Department of External Affairs; 1987; 3 p.

8. Canadian International Development Agency. **FAO Associate Professional Officers**. Hull, Québec: Canadian International Development Agency, Personnel and Administration Branch, Human Resources Planning Section; 1987; Information note; 4 p.

9. **Canadians in international organizations**. McCoy, Terry, Compiler. Ottawa, Ontario: Canada Public Service Commission; 16 February 1988; 3 p.

10. Carruthers, Judith (Editor, "Renoufnews", Renouf Publishing Company Limited). [Letter to Dr. G.A. Steneker]. Ottawa, Ontario; 6 February 1986; 1 p

11. Europa Publications. International Organizations. In: **The Europa Year Book 1987: a world survey**. London: Europa Publications; 1987; Part 1: 56-58. (Volume 1).

12. FAO Advisory Committee on Pulp and Paper. **Proposed membership of the FAO Advisory Committee of Experts on Pulp and Paper (January 1987-December 1989)**. Rome: Food and Agriculture Organization; 5 March 1987; File no. FO-734; 4 p.

13. FAO Advisory Committee on Pulp and Paper. **Report of the twenty-seventh session of the Advisory Committee on Pulp and Paper**; 19 September 1986; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1987; Report FO:PAP/87/2; 13 p.

14. FAO Advisory Committee on Forestry Education. **Report of the thirteenth session of the FAO Advisory Committee on Forestry Education** [microfiche]; 26-28 June 1985; Mexico City. Rome: Food and Agriculture Organization; 1985; Report FO: ACFE-85/Rep; 3 mfc; 8 p. plus annexes.

15. FAO Advisory Committee on Forestry Education. **Report of the fourteenth session of the FAO Advisory Committee on Forestry Education**; 1986. [sans l'avoir consulté en personne]

16. FAO Committee on Forest Development in the Tropics. **Report of the eighth session of the Committee on Forest Development in the Tropics**; 14-17 September 1987; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1987; Report FO:FDT/87/Rep; 6 p.

17. FAO Committee on Forest Development in the Tropics. **Tropical Forestry Action Plan**. Rome: Food and Agriculture Organization; 1985; 159 p.

18. FAO Committee on Forestry. **FAO's medium-term objectives and proposals for future programmes in forestry**; Fifth Session, 26-30 May 1980; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1980; Secretariat Note COFO-80/9; 10 p.

19. FAO Committee on Forestry. **Recommendations of FAO Regional Forestry Commissions and of other FAO statutory bodies in forestry**; 21-25 April 1986; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1986; Secretariat Note COFO 86/5; 7 p.

20. FAO Committee on Forestry. **Report of the second session of the Committee on Forestry**; 22-29 May 1974; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1974; Report COFO - 74/REP.; 21 p.

21. FAO Committee on Forestry. **Report of the seventh session of the Committee on Forestry**; 7-11 May 1984; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1984; Report COFO - 84/REP; 10 p.

22. FAO Committee on Forestry. **Report of the ninth session of the Committee on Forestry**; 9-13 May 1988; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1988; Report COFO - 88/REP; 12 p.

23. FAO Committee on Forestry. **Review of forestry field programmes 1984/85**; 21-25 April 1986; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1986; Secretariat Note COFO 86/9;13 p.

24. FAO Committee on Forestry. **Rules of procedure of the Committee and present and past officers**; 21-25 April 1986; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1986; Report COFO 86/Inf.3; 7 p.

25. FAO Committee on Forestry. **Towards a forestry strategy for development**; 26-30 May 1980; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1980; Secretariat Note COFO-80/3; 7 p.

26. FAO Committee on Forestry. **Wood for energy**; 26-30 May 1980; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1980; Secretariat Note COFO 80/2; 19 p.

27. FAO Committee on Wood-Based Panel Products. **Report of the Committee on Wood-Based Panel Products: sixth session**; 8-11 April 1980; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization;1980; Report WPP/80/Report; 16 p.

28. FAO Conference. **The Director-General's Programme of Work and Budget for 1988-89**; 24th session, 7-26 November 1987; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1987; Report C87/3; 381 p.

29. FAO Conference. **Report of the Conference of FAO**; 23rd session, 9-28 November 1985; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1985; Report C85/REP; 101 p.

30. FAO Conference. **Review of Field Programmes 1984-85**; 23rd session, 9-28 November 1985; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1985; Report C85/4; 101 p.

31. FAO Conference. **Review of the Regular Programme 1986-87**; 24th session, 7-26 November 1987; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1987; Report C87/8; 253 p.

32. FAO Council. **Report of the Council of FAO**; 90th session, 17-28 November 1986; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1986; Report CL/REP; 44 p.

33. FAO North American Forestry Commission. **FAO forestry activities of interest to the [North American] region**; Fourteenth session, 14-17 October 1987; Sault Ste. Marie, Ontario. Rome: Food and Agriculture Organization; 1987; Secretariat Note FO: NAFC/87/4; 12 p.

34. FAO North American Forestry Commission. **North American Forestry Commission study groups.** Mexico: Food and Agriculture Organization; October 1987; 8 p.

35. FAO North American Forestry Commission. **Report of the eighth session of the North American Forestry Commission**; 23-27 February 1976; Ottawa, Ontario. Rome: Food and Agriculture Organization; 1976; Report FO:NAFC/76/Rep; 15 p.

36. FAO North American Forestry Commission. **Report of the ninth session of the North American Forestry Commission**; 13-17 February 1978; San Juan, Puerto Rico. Rome: Food and Agriculture Organization; 1978; Report FO:NAFC/78/REP; 10 p.

37. FAO North American Forestry Commission. **Report of the eleventh session of the North American Forestry Commission**; 16-19 February 1982; Victoria, British Columbia. Rome: Food and Agriculture Organization; 1982; Report FO:NAFC/82/REP;19 p.

38. FAO North American Forestry Commission. **Report of the twelfth session of the North American Forestry Commission**; 21-24 February 1984; El Paso, Texas. Rome: Food and Agriculture Organization; 1984; Report FO:NAFC/84/REP; 23 p.

39. FAO North American Forestry Commission. **Report of the thirteenth session of the North American Forestry Commission**; 3-7 February 1986; Chetumal, Quintana Roo, Mexico. Rome: Food and Agriculture Organization; 1986; Report FO:NAFC/86/REP; 19 p.

40. FAO North American Forestry Commission. **Report of the fourteenth session of the North American Forestry Commission**; 14-17 October 1987; Sault Ste. Marie, Ontario. Rome: Food and Agriculture Organization; 1987; Report FO:NAFC/87/REP; 17 p.

41. FAO North American Forestry Commission. **What is NAFC?** [Brochure]; 3-7 February 1986; Chetumal, Quintana Roo, Mexico. Mexico: Food and Agriculture Organization; 1986.

42. FAO Panel of Experts on Forest Gene Resources. **Report of the fifth session of the FAO Panel of Experts on Forest Gene Resources** [microfiche]; 8-11 December 1981; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1981; Report FO:FGR/5/Rep; 2 mfc; 32 p. plus appendices.

43. FAO Panel of Experts on Forest Gene Resources. **FAO Panel of Experts on Forest Gene Resources: sixth session**; 10-12 December 1985; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1985; Report FORGEN Panel 1985, Inf. 1. Pages unnumbered.

44. Flores Rodas, M.A. (Assistant Director General, Forestry Department, FAO). [Letter to George A. Yeates]. Rome; 24 April 1985; 2 p.

45. Food and Agriculture Organization. **Basic texts of the Food and Agriculture Organization of the United Nations** [microfiche]. Rome: Food and Agriculture Organization; 1984; 2 vols; 3 mfc; 241p.

46. Food and Agriculture Organization. **Brief historical sketch of World Forestry Congresses**. Rome: Food and Agriculture Organization; [198?]; 11 p.

47. Food and Agriculture Organization. **Cooperation through trust: FAO trust funds in action**. Rome: Food and Agriculture Organization; [1983]; 41 p.

48. Food and Agriculture Organization. **Directory of FAO statutory bodies and panels of experts as of June 1984**. Rome: Food and Agriculture Organization; [1984]; 113 p.

49. Food and Agriculture Organization. Canada. Section 615, Part II ("Correspondence Directory") of Chapter VI ("Communications and Records") in : **FAO [policy] Manual**. Rome: Food and Agriculture Organization; 22 September 1982: pp. 18.0-18.2.

50. Food and Agriculture Organization. **FAO [telephone directory]**. Rome: Food and Agriculture Organization; 1987; [200] p.

51. Food and Agriculture Organization. **FAO: the first 40 years**. Rome: Food and Agriculture Organization; 1985; 155 p.

52. Food and Agriculture Organization. Forestry Department. **Forestry Department project catalogue**. Rome: Food and Agriculture Organization; 1987; [450] p.

53. Food and Agriculture Organization. **National and international activities and cooperation in tropical forestry**. Revised ed. Rome: Food and Agriculture Organization; 1984; Report FO MISC/84/3; 70 p.

54. Food and Agriculture Organization. **Organization and structure of FAO**. Rome: Food and Agriculture Organization; 1984; Terminology Bulletin 15 (rev.5); 205 p.

55. Food and Agriculture Organization. **Register of international organizations that have formal relations with FAO**. Rome: Food and Agriculture Organization; 1976; 95p.

56. Food and Agriculture Organization; United Nations Environment Programme. **Report on the FAO/ UNEP Expert Consultation on *in situ* Conservation of Forest Gene Resources**; 2-4 December 1980; Rome. Rome: Food and Agriculture Organization; 1981; 34 p.

57. Heering, Matt (Chairperson). Proposal for a three-year multi-donor trust fund in support of the Tropical Forestry Action Plan; 1988; TFAP Forestry Advisors Group, p. 1. [sans l'avoir consultée personne]

58. Herring, R.J. (Assistant Deputy Minister, CFS). [Letter to Dr K. Eisenkrämer]. Hull, Québec; 1 October 1985; 2 p.

59. Hopper, Bruce; Kondo, Ed. **Short term plan of action: pinewood nematode**. Hull, Québec: Canadian Forestry Service; 25 March 1988; 15 p.

60. Hunt, Paul. **Appointment of Canadian representative on the FAO Advisory Committee on Forestry Education**. Hull, Québec: Canadian Forestry Service, Policy, Planning and Economics Directorate; 20 January 1988; Briefing note for the Assistant Deputy Minister (Forestry Policy); 2 p.

61. International Poplar Commission. **Report of the 17th session of the International Poplar Commission**. In: Report of the 17th session of the International Poplar Commission and the 32nd session of its Executive Committee; 1-4 October 1984; Ottawa. Rome: Food and Agriculture Organization; 1985; Report FO:CIP/84/Rep: 3-67; 67 p.

62. **List of FAO staff members by nationality, duty station and grade - Canada**. Rome: Food and Agriculture Organization; 1987.

63. Macleod, J.C. **Canada's international role in forestry**. Ottawa: Fisheries and Environment Canada; 1978; CFS Information Report DPC-X-6; 43 p.

64. Mercier, Jean-Claude (Associate Deputy Minister (Forestry), CFS). [Letter to J. Hayes]. Hull, Québec; 8 June 1987; 1 p.

65. Mercier, Jean-Claude (Associate Deputy Minister (Forestry), CFS). [Letter toDonald Blouin]. Hull, Québec; 25 January 1988; 2 p.

66. New Zealand. Ministry of Foreign Affairs. **United Nations handbook 1987**. Wellington, NZ: New Zealand. Ministry of Foreign Affairs; 1987; 171 p.

67. Ninth World Forestry Congress. **IX World Forestry Congress** [Brochure]; 1-12 July 1985; Mexico City. Mexico City: Mexico Secretaria de Agricultura Y Recursos Hidraulicos, Subsecretaria Forestal; Food and Agriculture Organization; 1984; Pages unnumbered.

68. Ninth World Forestry Congress. **The manifest of Mexico**; 1-12 July 1985; Mexico City. Mexico City: Secretaria de Agricultura Y Recursos Hidraulicos, Subsecretaria Forestal; Food and Agriculture Organization; 1985; 6 p.

69. Ninth World Forestry Congress. **Program for the work sessions** [brochure]; 1-12 July 1985; Mexico City. Mexico City: Mexico Secretaria de Agricultura Y Recursos Hidraulicos, Subsecretaria Forestal; Food and Agriculture Organization; 1985; 46 p.

70. Ninth World Forestry Congress. Organizing Committee. **IX World Forestry Congress**; 1-12 July 1985; Mexico City. Mexico City: Mexico Secretaria de Agricultura Y Recursos Hidraulicos (SARH),

Subsecretaria Forestal; Food and Agriculture Organization; 1984; 2nd Official Information; 69 p.

71. Phillips, Ralph W. **FAO: its origin, formation and evolution 1945-1981** [microfiche]. Rome: Food and Agriculture Organization; 1981; 3 mfc; 200p.

72. Prins, Robert (International Affairs Directorate, Agriculture Canada; Secretary, Interdepartmental FAO Committee). [Letter to W.P. Caine]; 15 September 1987; 1 p.

73. **Representation table of FAO staff members, all sources of funds, Canada**. Rome: Food and Agriculture Organization.

74. Saouma, Edouard (Director General, Food and Agriculture Organization). [Letter to The Honourable Suzanne Blais-Grenier, Minister of Environment]. Rome; 30 April 1985; 1 p.

75. Schmitz, Gerald. **External aid - Canada's program**. Ottawa, Ontario: Library of Parliament; 1987; 20 p. (Current Issue Review; 79; (16)).

76. Steneker, G. A. (Director, International Forestry Branch, CFS). [Letter to CFS personnel]. Hull, Québec; 6 August 1985; 3 p.

77. Union of International Associations, Editor. Organization descriptions. In: **Yearbook of International Organizations 1987/88**. 24th ed. München, FRG; New York: K.G. Saur; 1987; Volume 1.

78. United Nations. Department of Public Information. **Basic facts about the United Nations**. New York: United Nations. Department of Public Information; 1984; Pages not consecutively numbered.

79. United Nations. Department of Public Information. **Yearbook of the United Nations 1983**. 37th ed. New York: United Nations, Department of Public Information; 1987; 1431 p.

**Annexe A.**

## Organismes de la FAO auxquels participe le secteur forestier canadien[1]

### a) Organismes directeurs

Conférence de la FAO

Conseil de la FAO

*Comités permanents du Conseil*
**Comité des forêts (COFO)**

*Organismes constitués par des conventions et accords*
*Conseils*
*Commissions*
**Commission internationale du peuplier**
*Comités*

*Organismes institués directement par les organismes directeurs souverains de la FAO*
*Commissions*
**Commissions régionales des forêts**
Commission des forêts pour l'Afrique (CFA)
Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique (CFAP)
Commission européenne des forêts (CEF)
Commission des forêts pour l'Amérique latine (CFAL)
Commission des forêts pour le Proche-Orient (CFPO)
**Commission des forêts pour l'Amérique du Nord (CFAN)**
*Comités et groupes de travail*
**Comité des panneaux dérivés du bois**
**Comité de la mise en valeur des forêts dans les tropiques**
**Comité consultatif de la pâte et du papier**
**Comité consultatif de l'enseignement forestier**
*Groupes d'experts*
**Groupe d'experts des ressources génétiques forestières**
*Conférences/Groupes de travail/Consultations*
**[Congrès forestier mondial]**

[1] Sources [54,50,28]

## b) Organismes exécutifs

Bureau du directeur général

*Départements*

**Département des forêts**

- **Division des ressources forestières**
- **Division des industries forestières**
- **Service des politiques et de la planification**
- Service des opérations
- Unité administrative de soutien

Département du développement

- **Programme de coopération technique (PCT)**
- **Programme des cadres associés**

Département des affaires générales et de l'information

- Sous-division de la liaison et du protocole
  - (Liaison avec le **Bureau du représentant permanent du Canada à la FAO**)

*Divisions mixtes*

- Division mixte CEE/FAO de l'agriculture et du bois, Genève, Suisse

*Bureaux régionaux et de liaison*

- Bureau régional pour l'Afrique (Accra, Ghana)
- Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok, Thaïlande)
- Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Santiago, Chili)
- Bureau régional pour le Proche-Orient (Rome, Italie)
- Bureau régional pour l'Europe (Genève, Suisse)
- **Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord** (Washington, DC, États-Unis)
- Liaison avec les Nations Unies
  - Bureau de liaison avec les Nations Unies (New York, États-Unis)
  - Bureau de liaison avec les Nations Unies (Genève, Suisse)

**Annexe B.**

Dépenses annuelles moyennes et ressources humaines du Département des forêts de la FAO, par programme et sous-programme en 1988-1989[1]

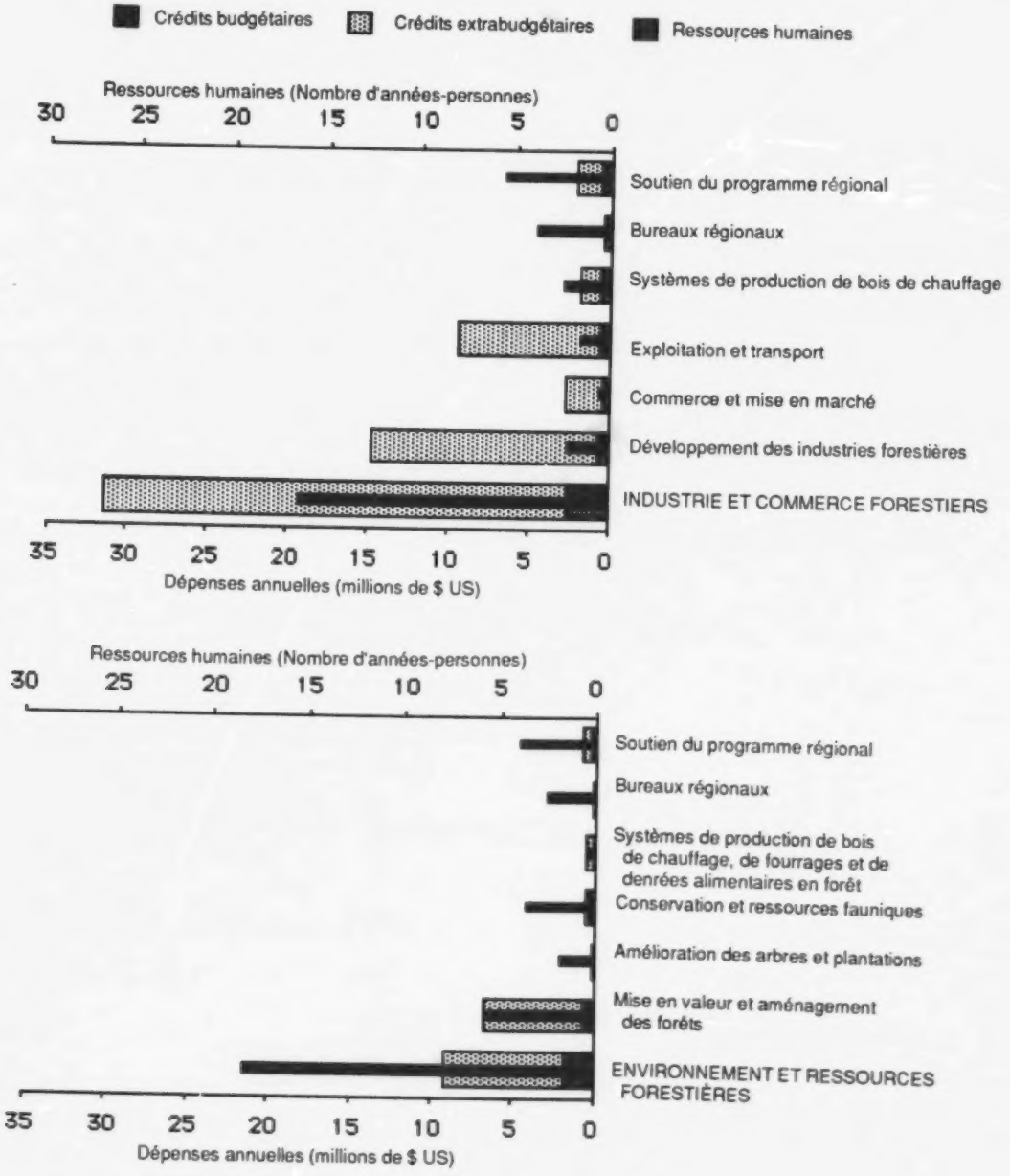


[1] Source des données : [28]

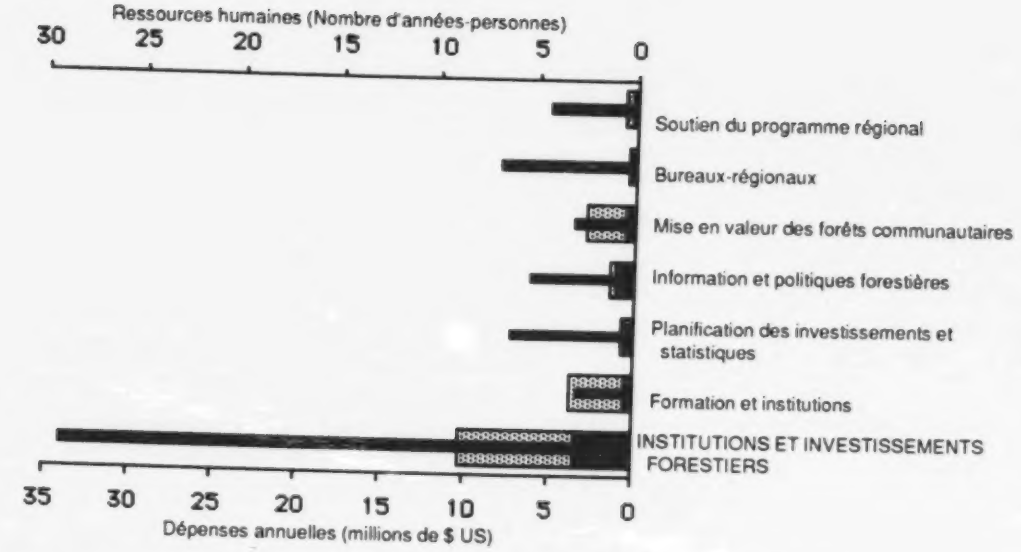
Ressources humaines (Nombre d'années-personnes)
30
25
20
15
10
5
0
Soutien du programme régional
Bureaux-régionaux
Mise en valeur des forêts communautaires
Information et politiques forestières
Planification des investissements et statistiques
Formation et institutions
INSTITUTIONS ET INVESTISSEMENTS FORESTIERS
35
30
25
20
15
10
5
0
Dépenses annuelles (millions de $ US)

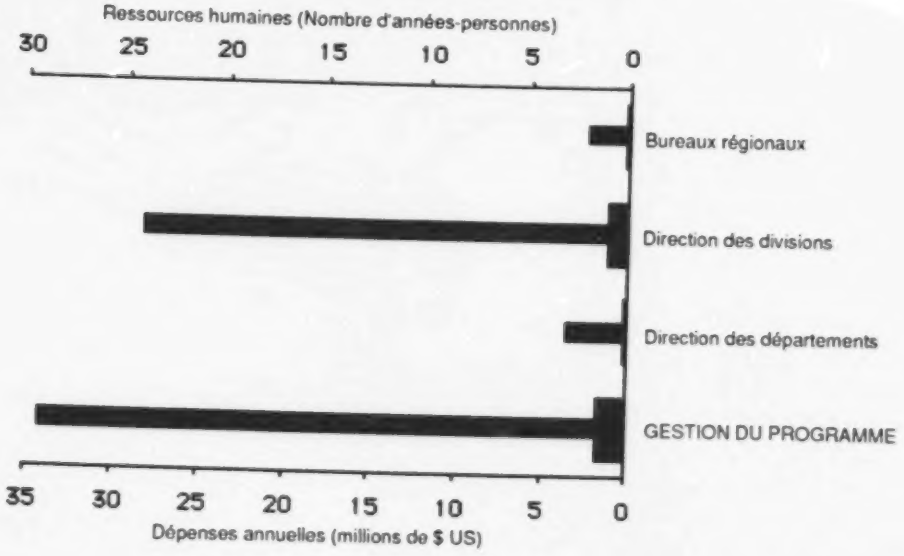
Ressources humaines (Nombre d'années-personnes)
30
25
20
15
10
5
0
Bureaux régionaux
Direction des divisions
Direction des départements
GESTION DU PROGRAMME
35
30
25
20
15
10
5
0
Dépenses annuelles (millions de $ US)

## Annexe C.

### Programmes, sous-programmes et éléments de programmes choisis du Département des forêts de la FAO en 1988-1989[1]

**ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES FORESTIÈRES**

*Mise en valeur et aménagement des forêts*
- Mise en valeur des forêts tropicales
- Traitement informatique des données dans la mise en valeur des ressources forestières
- Évaluation des ressources forestières
- Télédétection et foresterie
- Plan d'action forestier tropical

*Amélioration des arbres et plantations*
- Protection des forêts et plantations
- Obtention des graines et amélioration des arbres
- Information sur les ressources génétiques forestières

*Conservation et ressources fauniques*
- Aménagement des bassins versants
- Transfert des technologies de conservation
- Gestion de la faune et des territoires protégés
- Contribution des ressources fauniques à la sécurité alimentaire
- Foresterie en milieu aride et désertification

*Systèmes de production de bois de chauffage, de fourrages et de denrées alimentaires en forêt*
- Modification des méthodes culturales et agroforesterie
- Système d'information géographique
- Aménagement des mangroves
- Systèmes d'économie variés en montagne
- Les arbres comme support de la production agricole en milieu aride
- Élevage des espèces fauniques en milieu aride
- Mise en valeur des ressources en bois de chauffage

**COMMERCE ET INDUSTRIES FORESTIÈRES**

*Développement des industries forestières*
- Industries forestières appropriées
- Perfectionnement des ressources humaines pour l'industrie forestière
- Production d'énergie provenant du bois pour l'industrie
- Commercialisation des produits forestiers

*Commerce et mise en marché*
- Bulletin mensuel
- Analyse des échanges commerciaux

*Exploitation et transport*
- Systèmes d'obtention des matières premières
- Amélioration de l'utilisation des ressources forestières
- Perfectionnement des ressources humaines pour l'exploitation des forêts

*Systèmes de production d'énergie provenant du bois*
- Production d'énergie provenant du bois en milieu rural

**INSTITUTIONS ET INVESTISSEMENTS FORESTIERS**

*Formation et institutions*
- Promotion du perfectionnement de l'enseignement forestier
- Renforcement des institutions forestières
- Vulgarisation forestière et éducation du public
- Renforcement des capacités nationales de recherches en foresterie dans les pays en voie de développement
- Amélioration des politiques et de la législation forestières

*Planification des investissements et statistiques*
- Étydes analytiques
- Statistiques internationales sur le secteur forestier
- Planification de la mise en valeur des forêts
- Planification en vue de l'obtention du bois de chauffage

*Information et politiques forestières*
- Analyses des politiques forestières
- Documents et services d'information

*Mise en valeur des forêts communautaires*
- Promotion et coordination de la participation à des activités forestières
- Foresterie et production alimentaire
- Entreprises forestières génératrices d'emplois et de revenus en milieu rural
- Élaboration, coordination et liaison des activités du programme de production d'énergie provenant du bois
- Approches de participation aux projets relatifs au bois de chauffage

[1] Source : [28]